

# 7 JOURS

L'ÉCO DE LA BRETAGNE

N°5210

30 décembre 2023

Prix : 2 €

7jours.fr

Une  
**Bretonne**  
au  
Conseil national  
des **barreaux**

**BREIZHIMMO**

Portage immobilier  
pour BlueKanGo

**HYDROGÈNE VERT  
EN BRETAGNE**

Lhyfe inaugure le 1<sup>er</sup> site



**Hélène  
Laudic-Baron**  
vice-présidente



### Bretagne p/04

- 1,2 Md € de financements européens
- En Bref : Suppliers from Bretagne ; Index French Blue tech ; Ecod'O

### Ille-et-Vilaine p/07

- En Bref : Mini Colocs ; Station hydrogène ; Scoop Voyages
- BlueKanGo fait appel à BreizhImmo
  - L'entreprise étendue
    - Joydesign
- Club des entreprises du Pays de Brocéliande

### Morbihan p/14

- Lhyfe : 1<sup>ère</sup> station bretonne d'hydrogène vert
- Territoires d'industries
- En Bref : Dawizz ; Compagnie Océane ; Mahévas

7 JOURS - L'éco de la Bretagne ; N° 5210 ; ÉDITÉ PAR « 7Jours » SAS au capital de 54000 € ;

SIÈGE SOCIAL : 1 rue la Chalotais, 35000 RENNES ; TÉL. 02 99 79 39 09 - www.7jours.fr ; ADRESSE POSTALE : BP 8033 35103 RENNES Cedex 3.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Guillaume LALAU DIRECTRICE : Olivia CLAUDEVILLE

RÉDACTRICE EN CHEF : Laora MAUDIEU ; JOURNALISTES : Djamel BENTALEB, Suzanne BRUNEAU, Sarah SEDRAOUI

RESPONSABLE DES CONTENUS DIGITAUX : Karine BARBÉ ; DIRECTION ARTISTIQUE : David PEYS ; MAQUETTISTE / GRAPHISTE : Marina TOUDIC

PUBLICITÉ : Olivia CLAUDEVILLE ; ANNONCES LÉGALES & ABONNEMENTS : Angélique AUBRY, Gwenaëlle MOURIÈRE

PRÉSIDENT HONORAIRE : Jean-Jacques BRÉE

Nous contacter : Rédaction : redaction@7jours.fr ; Annonces légales : annoncelegale@7jours.fr ; Publicité : publicite@7jours.fr ; Direction : contact@7jours.fr

N° CPPAP 0226 1 83943 / ISSN 2025-6078 / RCS Rennes 589 200 344

IMPRESSION : Corlet Imprimeur, 14110 Condé-sur-Noireau ; Dépôt légal à parution HEBDOMADAIRE : Parution le samedi

PRIX DE VENTE UNITAIRE : 2 € ABONNEMENT 1 AN : 69 € (TVA incluse) : couplage journal + site internet. Membre de RésoHebdoEco.



# SOMMAIRE



©Studio Carlito



## Grand Format p/18

• Hélène Laudic-Baron,  
élue vice-présidente au CNB,  
Conseil national des barreaux

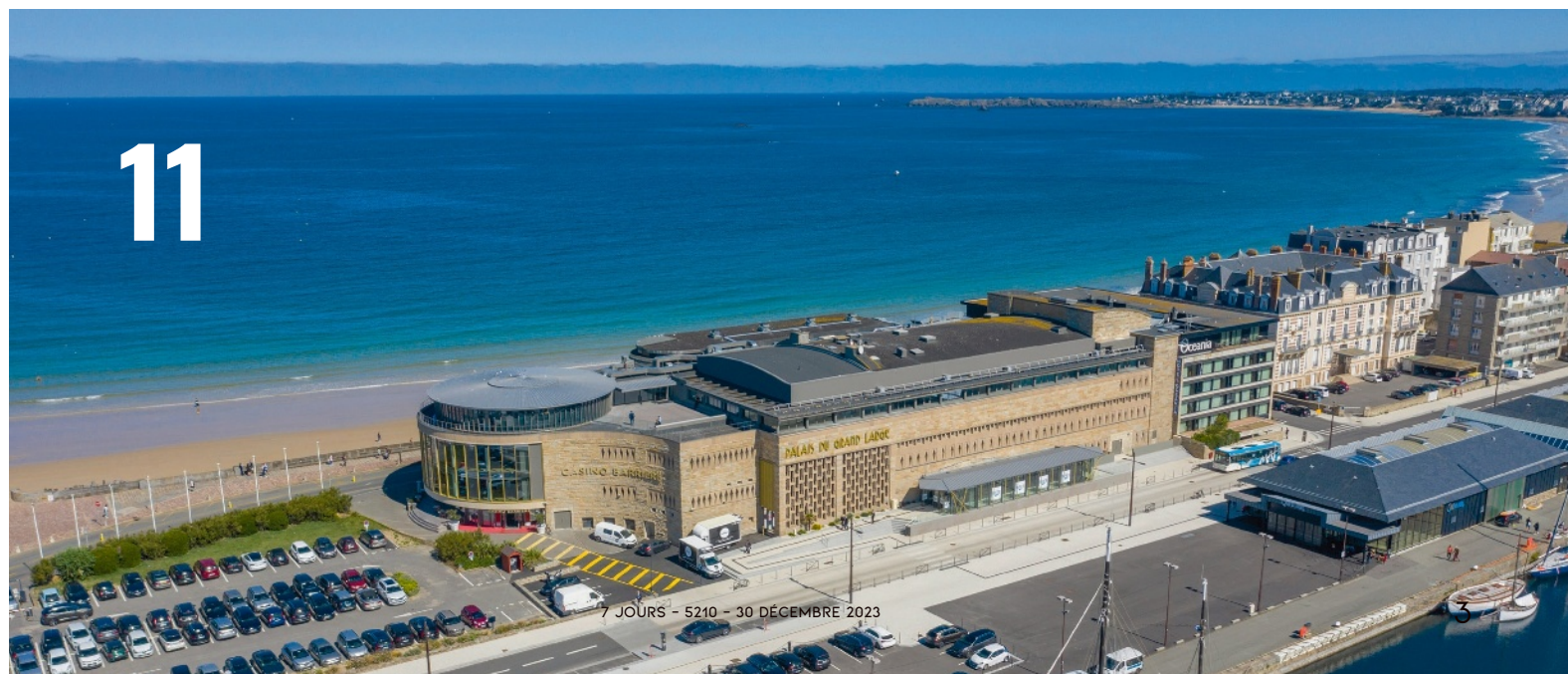
## Expertise p/24

• Edition Tissot : la nouvelle  
convention collective de la Métallurgie

## Art de Vivre p/26

• Œnologie : une année en Crémant

## Annonces Légales p/29



Financements européens

# 1,2 milliard € alloué à la Bretagne depuis 2014

Une grande partie des fonds européens alloués à la Bretagne est gérée par la Région, en partenariat avec l'État. Pêche, innovation, emploi, subventions aux entreprises et aux associations, formation, agriculture, environnement... 47 000 projets ont été accompagnés en Bretagne depuis 2014, représentant près d'1,2 milliard d'euros d'aides.

Après la programmation 2014-2020, de nouveaux programmes ont été négociés avec la Commission européenne pour la période 2021-2027, concernant les 4 fonds européens structurels d'investissement.

**F**EAMP, FSE, FEDER, FEADER... Derrière ces acronymes, une réalité sonnante et trébuchante : les fonds européens accompagnent les politiques publiques en régions.

## FEDER, fonds européen de développement régional.

400 M€ d'aides ont été versés en Bretagne lors de la programmation 2014-2020. Pour accompagner les projets qui renforcent la compétitivité, la transition et l'attractivité des territoires. Bénéficiaires : entreprises, organismes publics ou associations.

C'était ainsi :

- 79 M€ pour le déploiement de la fibre optique
- 58 projets aidés en faveur du développement des énergies renouvelables
- 40 projets de mobilité durable (pôles d'échanges multimodaux, bus en site propre, projets locaux d'accès aux transports en commun, etc)
- 170 projets d'innovation, dont 40 de recherche collaborative
- 186 projets de réhabilitation énergétique, concernant au total 6 671 logements sociaux.

Pour la programmation 2021-2027, 136 M€ sont fléchés pour l'innovation et la recherche ; 78,5 M€ pour la transition énergétique et climatique ; 70 M€ d'aides pour déployer le haut débit ; 37 M€ pour aider au déploiement du transport durable.



## FSE, fonds social européen

235 M€ ont été investis sur la période précédente (2014-2020), au bénéfice de 192 290 Bretons et Bretonnes, pour de la formation et de l'accompagnement socioprofessionnel (demandeurs d'emploi, salariés peu qualifiés, créateurs d'entreprises, personnes en insertion). Dont 62 M€ engagés pour le Programme Bretagne Formation et QUALIF Emploi: 20 000 demandeurs d'emploi formés dans les secteurs qui recrutent en Bretagne: bâtiment/construction, industrie, tourisme, alimentaire, agroalimentaire, santé.

Pour la programmation 2021-2027, l'enveloppe s'élève à 163,50 M€ (105,50 M€ gérés par l'État et 58 M€ par la Région).

## FEADER, fonds européen agricole pour le développement rural

520 M€ depuis 2014 en Bretagne, c'est le second pilier de la PAC la politique agricole commune. Près de 45 000 dossiers ont été sélectionnés en 9 ans, pour soutenir les investissements des exploitations agricoles, les mesures agroenvironnementales et climatiques, l'agriculture biologique et l'installation des jeunes.

- 5 342 aides pour l'installation de jeunes agriculteurs
- 197 M€ pour la modernisation des bâtiments et équipements agricoles (11 318 dossiers)
- 40 M€ pour le développement des industries agroalimentaire (121 projets)
- 130 M€ consacrés aux MAEC, mesures agroenvironnementales et climatiques
- 54 M€ pour l'agriculture biologique
- 15 M€ pour Breizh Bocage (plantation de haies)

Pour la programmation 2023-2027, 118 M€ sont fléchés pour l'agroécologie (MAEC, bocage, etc); 25,7 M€ pour l'industrie agroalimentaire; 53,5 M€ pour le renouvellement des générations; 29 M€ pour accompagner la conversion à l'agriculture biologique; 49 M€ pour les investissements dans les exploitations agricoles.

## FEAMPA, fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture

57 M€ dans la précédente programmation (2014-2020), ont permis de soutenir 805 dossiers bretons, via des aides à l'installation, l'investissement dans de nouveaux équipements, la commercialisation et transformation des produits, en soutien aux ports de pêche, par exemple:

- 54 jeunes pêcheurs aidés pour leur installation
- 2 M€ pour l'achat de navires
- 13 M€ pour l'achat d'équipements en aquaculture
- 72 projets en faveur d'une meilleure efficacité énergétique des navires de pêche

Pour la période 2021-2027, quelques chiffres annoncés, 30 M€ pour les activités aquacoles durables, la transformation et la commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture; 17 M€ pour la pêche durable et la conservation des ressources biologiques aquatiques.

# Suppliers from Bretagne 330 entreprises recensées

Lancé il y a deux ans par Bretagne Commerce International (BCI), cette plateforme web de promotion en anglais offre aux entreprises bretonnes la possibilité de présenter leurs produits, services et solutions à des acheteurs étrangers. La plateforme compte déjà 330 entreprises répertoriées, proposant près de 1300 produits et solutions en ligne. BCI a déjà recueilli et relayé environ 300 demandes qualifiées aux entreprises inscrites.

Isabelle Blancard, responsable commerciale de l'entreprise malouine Virhydro, témoigne: « Cela fait un an que nous avons mis en ligne quelques-uns de nos produits sur Suppliers from Bretagne, et cela nous a permis d'établir des contacts supplémentaires dans des pays rarement prospectés. » Enthousiasme partagé par Pierre Batardière, responsable export de la société finistérienne Sas Daniel Cadiou: « En tant qu'utilisateurs de la vitrine Suppliers from Bretagne, nous exploitons la notoriété très positive de la Bretagne pour donner une visibilité internationale à notre offre d'échalotes et autres alliums. Nous y avons des retours tout à fait intéressants de futurs clients. »

Suppliers from  
**BRETAGNE**  
FRANCE

- > You are looking for a very specific range of products?
- > You want to assess the quality of your suppliers' product ranges and production processes on site?
- > You want to make the most out of your sourcing trip?

Get in touch with the BCI team and set up your customised business trip in Bretagne for free!

Business tour



# Index French Blue Tech : 9 start ups bretonnes retenues

**P**roposé par le Cluster Maritime Français, en partenariat avec la banque Indosuez, l'Index French Blue Tech permet de mettre en avant les entreprises prometteuses du domaine maritime, le dynamisme d'un secteur en développement et en recherche de financements. Chimie, robotique, énergie, alimentation : les ressources des océans et leur préservation sont au cœur des activités des 35 start ups retenues pour cette première édition, dont 9 sont bretonnes.

À Rennes, **Agriloops** travaille sur un procédé d'aquaponie en eau salée, alliant maraîchage et élevage de poissons, tandis que **Sweetch Energy** produit de l'énergie osmotique à grande échelle. Dans le Morbihan, **Greenov-ites** (Vannes) protège le milieu marin contre les bruits, **Olgram** (Bréhan) développe des molécules contre la résistance aux antibiotiques, **RTsys** (Caudan) conçoit des robots sous-marins autonomes et **Seaber** (Lorient) fabrique des

micro-drones sous-marins. En Finistère, **Bladesense** (Concarneau) imagine des capteurs pour l'éolien, **Bluefins** (Brest) utilise la houle pour optimiser la propulsion des bateaux, et **Perha pharmaceuticals** (Roscoff) travaille sur les inhibiteurs pharmacologiques pour lutter contre les déficits cognitifs.



## 100 <sup>Ecod'O</sup> nouvelles entreprises en 2024

**225** entreprises bretonnes ont été accompagnées en 2022 et 2023 - dont la moitié dans le Morbihan où a été lancé le programme Ecod'O dès 2020 à réduire leur consommation d'eau. « Suite aux accompagnements, la majorité des industriels participants au programme se sont équipés ou ont renforcé leurs équipements de relève et de suivi des consommations d'eau, » indique Luc Guymare, chargé de mission Ecod'O. Un suivi de consommation d'eau reconduit cet automne 2024, auprès de toutes les entreprises engagées depuis le début du programme. Un programme Ecod'O 4 démarre en janvier 2024 sous le pilotage de Bretagne Compétitivité, par délégation de la CCI Bretagne, avec de nouveaux partenaires qui ont rejoint le programme. L'objectif de cette saison 4 est d'accompagner 100 nouvelles entreprises issues de l'industrie et du secteur du tourisme.

Faire acte de candidature ici →



Les partenaires d'Ecod'O

## Mini Colocs s'installe à Saint-Grégoire

Avec l'accompagnement d'Axio Pro, Pauline Begueret a établi le showroom de son site de commerce en ligne dédié aux enfants, baptisé Mini Colocs, à Saint-Grégoire, au sein du parc Edonia, sur une superficie de 110 m<sup>2</sup>. Après avoir exercé le métier de pâtissière pendant plusieurs années, notamment aux Halles Saint-Grégoire, cette entrepreneuse a inauguré son concept store en juillet 2023. En amont du projet, Pauline Begueret a bénéficié de l'appui du cabinet Finance & Stratégie, basé à Cesson-Sévigné, et a collaboré avec l'agence rennaise Concept Image pour développer l'image de marque et le graphisme de son entreprise. Parmi les spécificités de Mini Colocs : un mode d'expédition utilisant des colis réutilisables jusqu'à 100 fois, ainsi qu'un engagement envers l'association SOS Prema. À l'approche de Noël, Mini Colocs a d'ailleurs pu offrir 70 cadeaux aux bébés prématurés de l'hôpital Sud à Rennes.



## Une station de production d'hydrogène vert à Redon

D'ici à 2050, l'agglomération de Redon s'est engagée à atteindre zéro émission, dans le cadre du Plan Climat Énergie de la Région. Parmi les projets phares, l'École Supérieure des Technologies Industrielles a annoncé le déploiement d'un « *écosystème urbain* » de production d'hydrogène vert, « *une première dans la région* ». Initié en 2021, le projet permet désormais la recharge de vélos à hydrogène. Ce système utilise une ombrière photovoltaïque et une unité de microméthanisation, alimentée par des déchets verts, pour produire de l'énergie. Cette énergie alimente une station de production, de stockage et de distribution d'hydrogène, qui permet la recharge de cinq vélos. Cette initiative rejoint d'autres actions engagées par l'agglomération telles qu'un partenariat avec l'ADEME pour mettre en place un programme d'économie circulaire à destination des entreprises.

## Scoop Voyages reprise par son équipe de management

Fondée en 1987 par Michel Texier, Scoop Voyages conçoit des projets de voyage ou de séminaire sur mesure. Avec une équipe de 19 collaborateurs implantée à Chartres-de-Bretagne, et des clients tels qu'InVivo, Axérial, Terrena, Demeter, Groupama et LCL, l'entreprise réalise environ 80 voyages personnalisés par an dans 30 à 40 pays, mettant l'accent sur les enjeux environnementaux et affiche un chiffre d'affaires de 11 millions d'euros. Alors que depuis 1996, Laurence Touchard, la présidente, détenait les parts majoritaires, Scoop Voyages vient d'être reprise par son équipe de management en MBO, accompagnée par le cabinet d'avocats Cornet Vincent Ségurel. En effet, la directrice générale Katell Tanguy, déjà détentrice de 10 % des parts de la société, accompagnée du directeur financier, Grégory Gendron, et du directeur général adjoint, Samuel Régnier, deviennent ensemble actionnaires majoritaires. Ils reçoivent également l'aide de deux family offices, minoritaires, et de deux caisses régionales du Crédit Agricole pour la dette senior.



# Un portage immobilier gagnant avec BreizhImmo

BlueKanGo

Par Sarah Sedraoui

Éditeur de logiciel Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement (QHSE) basé à **Rennes**, Bluekango a inauguré son nouveau siège social à Cesson-Sévigné, avec le soutien de BreizhImmo, d'un montant global de 5,2 millions d'euros. La société, qui emploie une centaine de collaborateurs, veut accélérer son développement et mise sur l'IA.

« **F**amiliale et bretonne ». C'est ainsi que Jean-Marc Briand, fondateur et PDG de BlueKanGo décrivait son entreprise, dans les nouveaux bureaux récemment inaugurés au sein du quartier d'affaires Viasilva. Créée en 2002, l'entreprise édite un logiciel de management des process QHSE en entreprise. « Notre fierté est d'avoir gardé toute la partie R&D et notre technique au sein de nos locaux », souligne Jean-Marc Briand. En attestent les nombreux espaces uniquement accessibles par badge. Comme la hotline, la R&D est installée dans le nouveau siège social, désormais vitrine de l'entreprise pour les clients et partenaires. « Nos clients sont des entreprises du monde entier, qui cherchent à améliorer leurs pratiques sociales et environnementales. La RSE a modifié en profondeur le fonctionnement des entreprises. »

## Une SCI pour porter le projet

Le développement constant de BlueKanGo a vite nécessité du personnel supplémentaire en nombre. Ainsi, près de 70 personnes ont été recrutées en 2 ans, pour un effectif global de 150 personnes (100 à Rennes dont 40 ingénieurs).

Il était nécessaire de voir plus grand, d'attirer des talents car BlueKanGo envisage d'accueillir jusqu'à 250 collaborateurs, avec l'idée que « les collaborateurs se sentent comme chez eux », précise le chef d'entreprise. « Grâce à ces nouveaux locaux, nous pourrions doubler l'effectif des équipes commerciales et continuer notre croissance », ajoute Jean-Marc Briand.

En lien avec le promoteur Kermarrec, BlueKanGo a sollicité BreizhImmo pour porter son projet immobilier, livré fin 2022 dans la ZAC Via Silva à Cesson-Sévigné. Pour cela, une SCI composée de BreizhImmo (55 %) et BlueKanGo (45 %) a été créée : 850 000 d'euros en fonds propres et 4,40 millions d'euros par emprunts bancaires, pour un montant total de 5,20 millions d'euros. Pour l'instant locataire des lieux, l'entreprise peut progressivement devenir propriétaire, « d'ici à 2026 au plus tôt », précisait Céline Delaunay, directrice territoriale SemBreizh.



Jean-Marc Briand, fondateur de BlueKanGo ; Laurence Fortin, vice-présidente du Conseil régional en charge des territoires, de l'économie et de l'habitat ; Céline Delaunay, directrice territoriale SemBreizh





## Un marché à l'international

2 000 établissements de santé utilisent la solution, soit 2 millions d'utilisateurs dans le monde. BlueKanGo intervient dans de nombreux secteurs, de l'agroalimentaire au BTP, les services et l'industrie, avec un domaine phare : la santé, qui représente plus de 50 % des entreprises gérées. Pour accompagner le développement, « *L'intelligence artificielle va grandement nous aider. Nous travaillons actuellement sur des projets ambitieux pour apporter toujours plus de valeur ajoutée à nos clients. C'est une étape cruciale* ». Dans ce cadre, 10 projets sont ciblés, parmi lesquels 5 sont déjà lancés, à l'aide notamment de « ChatGPT privé ».

L'entreprise est en croissance de 10 à 15 % chaque année, avec un objectif : l'hypercroissance. « *Nous visons 40 à 60 % de croissance et un bureau sur tous les continents à l'horizon 2030. Nous n'avons aucun mal à recruter. Nous avons des équipes à Singapour, au Sénégal, en Côte-d'Ivoire, en Pologne, en Espagne et au Québec.* »

## Un bureau Blukango sur tous les continents à l'horizon 2030

### Capital augmenté pour BreizhImmo

Depuis sa création en 2016, BreizhImmo a porté 10 opérations immobilières en Bretagne. Pour chaque opération portée, BreizhImmo a vocation à céder progressivement ses parts à l'entreprise exploitante dès que celle-ci est en capacité de les racheter. BreizhImmo reconstitue son capital et peut ainsi accompagner d'autres projets. Les 10 projets portés à ce jour représentent un investissement total de 56,70 millions d'euros, dont 7,40 millions d'euros investis par BreizhImmo, et un total d'actifs immobiliers de 37 500 m<sup>2</sup>.

Après une première augmentation de capital réalisée fin 2019 (capital porté alors à 10 millions d'euros), SemBreizh et ses partenaires ont précédé à une deuxième augmentation en octobre 2023. Le capital de BreizhImmo atteint désormais 13,72 millions d'euros, répartis avec ses partenaires, la Banque des Territoires, Crédit Mutuel Arkéa, Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire, Banque Populaire Grand Ouest, Crédit Agricole et les CCI territoriales.

# Carnet



## Cailabs

Jeff Huggins,  
président de l'équipe américaine

Cailabs, entreprise basée à Rennes, leader mondial des communications laser, poursuit sa croissance avec la nomination de trois nouveaux membres au sein de son équipe américaine Cailabs US INC, notamment Jeff Huggins au poste de président. Jeff Huggins, est ancien PDG de la filiale américaine de Safran, a une expérience dans le développement de filiales américaines d'entités étrangères (Israël Aerospace Industries North America et Raytheon), a été officier du renseignement naval américain, et nommé par le président au département d'État conseiller principal de l'ambassadeur des États-Unis au Japon. Il dirigera l'équipe aux États-Unis, composée de Vik Taylor, vice-président du développement commercial et Ashley Fabioux, ingénieure en optique. Cailabs renforce sa position sur le marché nord-américain. Fondée en 2013, Cailabs est une entreprise mondiale de deep tech qui maîtrise la lumière laser pour concevoir, fabriquer et vendre des solutions optiques innovantes pour la défense, l'espace, les télécoms et les industries de l'usage laser.

Management

# L'entreprise étendue en trois points

Par Suzanne Bruneau

Entre leur organisation interne et leurs clients, les entreprises ont longtemps évolué de façon isolée. Mais la vapeur s'inverse. Les managers intègrent de façon croissante tous les éléments de leur écosystème à leurs stratégies - les fournisseurs, des projets innovants, les anciens collaborateurs, etc. Les structures s'étendent et deviennent plus tentaculaires, pour créer un nouveau modèle, une entreprise hors les murs.

**L**e concept a déjà quelques années, mais il prend de l'ampleur. « Dans un monde de plus en plus incertain, le facteur clé de succès est de collaborer avec ses clients, ses fournisseurs, ses collaborateurs, ses anciens collaborateurs... L'entreprise étendue, c'est interagir de manière efficace avec tous les acteurs de son écosystème. Le dirigeant donne le tempo, et autorise ses équipes à sortir de l'entreprise, à travailler en réseau. Cette dynamique est une de conditions de la pérennité des structures », résume Romain Cuculi, maire du Village by CA de Rennes.



Sylvie Guichaoua,  
présidente de l'AMRAE Bretagne

## 1. L'importance des fournisseurs

« Avant les entreprises s'intéressaient uniquement à leurs clients. Les fournisseurs de deuxième rang n'étaient pas un sujet. Dans un village économique mondial, les aléas de la supply chain sont un risque majeur pour les entreprises. Il faut élargir la cartographie des risques à la partie amont. La récente crise des matières premières et de l'énergie en est la preuve. C'est cela, l'entreprise étendue », analyse Sylvie Guichaoua, directrice risque & assurances du groupe Legendre et présidente de l'AMRAE Bretagne.

## 2. L'innovation et les startups

De plus en plus de grandes entreprises incubent des jeunes pousses, repoussant ainsi leurs frontières. « Le Village a pour vocation d'être utile au territoire par l'innovation en incubant une trentaine de projets, pour lesquels nous sommes un tiers qui aide à se mettre en réseau, explique Romain Cuculi, maire du Village by CA de Rennes. L'entreprise étendue permet de maintenir les centres de décision en région et faire émerger des projets qui répondent aux enjeux d'innovation et de transition. »

Peut-il y avoir innovation sans entreprise étendue ? « C'est nécessaire mais pas suffisant. Une entreprise étendue qui ne sait pas où elle va et ce qu'elle recherche chez les autres, ne trouvera pas chaussure à son pied. Il faut définir clairement son ambition de développement et sa stratégie d'innovation. Le nœud sera ensuite l'écart entre l'ambition et les moyens. »

Romain Cuculi, maire du Village by CA de Rennes



### 3. Les anciens collaborateurs, promoteurs ou détracteurs

Rares sont les collaborateurs qui signent un contrat pour la vie ; d'où l'importance de les transformer en promoteurs plutôt qu'en détracteurs. Le bouche-à-oreille, amplifié par les réseaux sociaux, peut influencer considérablement la réputation d'une entreprise. D'une part, les anciens collaborateurs peuvent devenir des ambassadeurs commerciaux en restant dans l'écosystème, en tant que clients ou fournisseurs. D'autre part, ils peuvent jouer le rôle d'ambassadeurs RH, voire réintégrer l'entreprise. « *Ce sont les "salariés boomerang", une tendance en nette croissance dans les entreprises dotées de processus d'offboarding, constate Florent Letourneur, CEO de We Feel Good et hôte du podcast RH "On n'a jamais fait comme ça". Les entreprises ont tendance à investir sur les nouveaux collaborateurs. Pourtant, il faut veiller à tout le parcours, englobant l'arrivée, les étapes de vie et le départ de l'entreprise.* »

Quoi faire concrètement ? « *Diffuser un message positif autour du départ d'un collaborateur, en le célébrant et en recueillant son retour d'expérience, par le biais d'un questionnaire envoyé plusieurs semaines ou mois après le départ, ou encore à travers un entretien, une exit interview. Certaines organisations vont même jusqu'à créer des communautés d'alumni, des newsletters ou des groupes LinkedIn spécifiques. Les entreprises doivent se saisir de cela car le phénomène va prendre de l'ampleur.* »

Florent Letourneur,  
CEO de We Feel Good



**Clients, fournisseurs,  
collaborateurs et anciens  
collaborateurs...**  
**l'entreprise étendue, c'est  
interagir avec tous les acteurs  
de son écosystème**

Palais du Grand  
Large de Saint-Malo

## Un bilan positif au 4<sup>e</sup> trimestre



**D**epuis septembre, le Palais du Grand Large a accueilli 41 manifestations pour un total de plus de 63 000 participants, « *une fin d'année exceptionnelle* ». Au 4<sup>e</sup> trimestre, le site a accueilli 41 manifestations, dont 4 d'envergure internationale, 19 événements nationaux, 13 régionaux et 5 locaux, sur une moyenne habituelle de 120 manifestations par an. Ce dernier trimestre représente 70 000 journées congressistes. Sur cette même période, plus de 10 000 nuitées ont été enregistrées. Parmi les événements notables : le Forum Économique Breton – 3 000 participants ; le Congrès des Régions de France – 1 500 participants ; le Congrès de la Société Française d'Étude et Traitement de la Douleur - 1 800 participants ; le Festival Quai des Bulles, qui pour sa 43<sup>e</sup> édition, en octobre, a établi un nouveau record de fréquentation, attirant 46 000 visiteurs sur 3 jours.

Pour 2024, l'organisation annonce une soixantaine d'événements déjà confirmés et une soixantaine de projets encore à l'étude. « *2024 sera également une année de réflexion, de diagnostic et de mise en œuvre d'alternatives responsables et solidaires dans l'accueil des événements et dans le choix des partenaires.* »

# Joydesign « L'architecte d'intérieur est un chef d'orchestre »

Par Sarah Sedraoui

Née de la fusion de l'agence D2A et Newdeco, la marque Joydesign - agence d'architecture d'intérieur spécialisée dans le tertiaire, Cafés, hôtels-restaurants (CHR) et résidentiel haut de gamme - est aujourd'hui bien implantée dans le Grand Ouest. Forte d'une expérience de presque 20 ans, elle gère de nombreux projets à l'échelle nationale et vient d'inaugurer ses nouveaux locaux à **Saint-Grégoire**. Sylvie Bellan, à la tête de cette agence, évoque ses spécificités.

**L**es vastes locaux moquetés de 300 m<sup>2</sup> de l'agence Joydesign intérieur, récemment installée dans la zone Alphasis à Saint-Grégoire, riment avec modernité et confort. À l'image du métier de Sylvie Bellan, architecte d'intérieur et fondatrice de l'entreprise. Spécialisée dans l'aménagement de restaurants, d'hôtels, d'entreprises, mais aussi de résidences, l'agence crée de nouveaux lieux de vie. « *Notre métier est vaste, nous nous occupons aussi bien de l'espace, que de l'éclairage - car pour une boutique ou un restaurant par exemple c'est 30 % de la réussite d'un projet - en passant par l'air, l'acoustique... chaque détail est important*, évoque Sylvie Bellan. *Un architecte d'intérieur est un peu un chef d'orchestre.* »

## 1 200 clients

Si l'entreprise ne communique pas sur son chiffre d'affaires, elle évoque néanmoins une croissance à deux chiffres depuis la création, en 2007. L'équipe Joydesign, composée de 10 salariés, a une particularité : « *Nous ne sommes que des architectes d'intérieur dans l'équipe, nous sommes la seule agence de Bretagne à pouvoir revendiquer cela.* » Et le travail est colossal : pour un seul projet, « *cela peut varier de 30 à 1 000 heures* », évoque la cheffe d'entreprise. Il faut rester à la page, des modes, mais aussi des réglementations, « *les normes de sécurité évoluent dans le secteur du bâtiment* ».

En 20 ans, Joydesign cumule 1200 clients, du secteur CHR, du tertiaire, mais aussi des particuliers, « *nous sommes sur une moyenne de 50 à 60 projets à l'année : 40 % pour le tertiaire, 35 % pour*



Sylvie Bellan

*l'hôtellerie et le reste pour le résidentiel.* » Beaucoup de projets sont réalisés sur le territoire breton, mais l'entreprise rayonne dans tout le Grand Ouest, et même au-delà. « *Nous avons de gros chantiers à Paris, Bordeaux, Toulouse, mais aussi à l'étranger, Dusseldorf par exemple. Nous n'avons pas de limites !* » Récemment, Joydesign vient de terminer la rénovation du restaurant l'Atre à Rennes-Cleunay. « *Nous avons aussi rénové le Britt hôtel et un autre hôtel à Trégastel (22)* », continue Sylvie Bellan.

Pour l'avenir, la fondatrice de Joydesign est sereine. « *Notre objectif est de renforcer notre présence sur le territoire français.* » Au programme notamment de gros projets en résidentiel haut de gamme sur les îles françaises, mais le silence est de mise pour Sylvie Bellan, « *dans le milieu, il faut garder ses secrets.* »

contact@joyinterieur.com | <https://joyinterieur.com>

Pays de  
Brocéliande

# 1 700 visiteurs à la 1<sup>re</sup> Rencontre des Métiers

Le Club des entreprises du Pays de **Brocéliande** (CEPB), qui regroupe une soixantaine de dirigeants de tous secteurs, a réussi le pari de rapprocher écoles et entreprises lors de la première Rencontre des métiers en Brocéliande, à Montfort, début décembre, avec 1 700 visiteurs sur deux jours et demi.

**A**vec l'ensemble des établissements scolaires, le soutien des élus des 3 communautés de communes et de la Région Bretagne, le Club d'entreprises du territoire a organisé ces rencontres afin de faire témoigner les chefs d'entreprises, auprès des scolaires, des personnes en recherche d'emploi et en reconversion professionnelle, avec également des ateliers et conférences.

« Nous voulons ouvrir l'horizon des jeunes, leur faciliter l'accès aux dirigeants du territoire. Ceux-ci ont parlé de leurs parcours, de leur métier, ce qui les anime... Entendre que tel dirigeant n'était pas bon à l'école, ou qu'il n'a pas de diplôme ou seulement un Cap, ça leur ouvre le champ des possibles ! » explique Philippe Loison (ci-contre), co-président du club.

14 pôles métiers étaient représentés (BTP, industrie, santé, commerce, numérique, armée, artisanat, tourisme, agriculture...) et une trentaine de sociétés présentes.

## Repositionner des emplois localement

Le Pays de Brocéliande regroupe trois intercommunalités : Saint-Méen Montauban, Montfort et Brocéliande. On y trouve majoritairement une activité économique de proximité. Ainsi, les secteurs du commerce, de l'artisanat et des services y sont particulièrement dynamiques. Sur les quelque 7 000 entreprises de ce territoire, 80 % sont sans salariés et 15 % possèdent entre 1 et 10 salariés.

52,5 % des 35 000 actifs du Pays de Brocéliande sont employés ou ouvriers, et la dépendance avec Rennes est encore forte. La métropole glane une bonne part des 15 000 actifs qui ne travaillent pas sur les trois communautés de communes. Cela implique des enjeux importants liés à la mobilité, mais aussi l'ambition de repositionner des emplois localement.



Pour cela, des initiatives sont portées : ouverture de l'espace coworking du Tissé à Montauban-de-Bretagne (Parc d'activités de La Gautrais), comptant également 12 bureaux, 5 ateliers-relais et des salles de réunions.

Autre initiative : le futur pôle entrepreneurial, le Repaire à Bréal-sous-Montfort, dédié aux entrepreneurs (incubation ou en développement), artisans et créateurs d'art, un booster de croissance pour l'économie locale et l'attractivité.



80% des entreprises du Pays de Brocéliande sont sans salariés

# Hydrogène vert Lhyfe inaugure le 1<sup>er</sup> site de production en Bretagne

Par Djamel Bentaleb

**Buléon** accueille le deuxième plus grand site de production d'hydrogène vert et renouvelable de France. Dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2024, l'hydrogène produit localement à partir d'eau et d'électricité d'origine éolienne, participera à décarboner les transports et les process industriels, sur l'agglomération de Lorient, puis sur l'ensemble de la Bretagne. Une concession Lhyfe Bretagne d'une durée de 10 ans.

« **Q**uelle fierté pour la commune de Buléon d'inaugurer aujourd'hui le 1<sup>er</sup> site de production d'hydrogène vert et renouvelable de Bretagne ! se félicite, Pierre Bouédo, maire de Buléon (550 habitants). L'hydrogène produit ici va pouvoir être livré dans toute la région, pour décarboner les transports et l'industrie et contribuer à l'autonomie énergétique de la Bretagne. »

## Deux tonnes d'hydrogène = 25 000 km en camion

Située à proximité du parc éolien de VSB énergies nouvelles, Lhyfe produira jusqu'à deux tonnes d'hydrogène vert et renouvelable par jour, soit jusqu'à 575 tonnes par an. À titre d'équivalence, deux tonnes d'hydrogène permettent à un camion de parcourir environ 25 000 km sans émettre un seul gramme de CO<sub>2</sub>, ou encore à une voiture de faire 200 000 km, soit 5 fois le tour de la Terre. Lhyfe produit son hydrogène par électrolyse de l'eau, s'approvisionne en électricité renouvelable produite par le champ d'éoliennes de Buléon, obtenant ainsi un hydrogène décarboné.

« Cette transition est une nécessité pour atteindre une sobriété, voire une souveraineté, énergétique de notre territoire, dit Fabrice Loher, président de Lorient Agglomération et maire de Lorient. L'inauguration de cette unité de production d'hydrogène s'inscrit dans le cadre du déploiement d'une filière hydrogène renouvelable locale intégrée, allant de la production aux usages en passant par la recherche & développement, l'innovation et la formation. En parallèle, l'école nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne Sud (ENSIBS) a ouvert un premier diplôme d'ingénieur en France "Énergies, hydrogène" en apprentissage, pour répondre aux futurs besoins des entreprises du secteur de l'énergie. »

## Deux stations-service à hydrogène sur Lorient Agglomération

Ce site donne également le coup d'envoi de la filière hydrogène en Bretagne, avec le lancement des premiers usages de Lorient Agglomération, au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2024. Lhyfe Bretagne alimentera 2 stations d'avitaillement opérées par HyGO sur Lorient Agglomération : l'une située sur le dépôt de bus de Lorient, qui devrait être inaugurée au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2024, et l'autre, sur la rive gauche du Scorff, qui servira notamment aux usages maritimes. À terme, 19 bus – dont les premiers exemplaires doivent être livrés au 1<sup>er</sup> trimestre 2024 – et 2 bateaux de transport de passagers (transrade) pourront être alimentés par cette énergie. Ces transrades à hydrogène constituant une première sur le territoire français. Lorient Agglomération renouvelle également sa flotte de véhicules de transports en commun avec l'objectif de disposer en totalité de véhicules propres en 2030 et d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

Inauguration du site Lhyfe Bretagne de Buléon le 14 décembre 2023 en présence de M. Lagarde (VSB énergies), Nicole Le Penh, député du Morbihan, Matthieu Guesné, fondateur et président directeur-général de Lhyfe, Pierre Bouédo, maire de Buléon et Bruno Paris, Lorient Agglomération



Lhyfe Bretagne



Le site de 6 800 m<sup>2</sup> au milieu du champ d'éoliennes qui l'alimente en électricité verte

## L'hydrogène produit ici va pouvoir contribuer à l'autonomie énergétique de la Bretagne.

### Un site compact et modulaire

À Buléon, comme sur le site Lhyfe Occitanie, l'unité de production adopte un format « conteneurisé », qui présente le double avantage de réduire l'emprise au sol et de favoriser leur évolution, afin d'accompagner le développement des usages dans les régions. Sur un terrain d'environ 6 800 m<sup>2</sup>, Lhyfe Bretagne est donc composé d'une série de bâtiments conteneurisés destinés à différentes fonctions (accueil des chauffeurs, salle de pilotage, conversion électrique, électrolyse de l'eau, compression, contrôle qualité, etc.), d'un espace de circulation et de chargement pour les camions. Le poste central de pilotage Lhyfe est quant à lui situé à Nantes.

Pour favoriser le passage à l'hydrogène, Lhyfe a lancé sa plateforme digitale Lhyfe Heroes comprenant : un simulateur permettant d'évaluer ses besoins et d'estimer les kilos de CO<sub>2</sub> évités, un catalogue qui recense les acteurs de l'hydrogène, un module Ecosystèmes qui permet d'identifier les pionniers de l'hydrogène autour de soi afin de monter des projets communs. Une déclinaison Lhyfe Heroes en Bretagne doit prochainement permettre d'accéder à une première sélection de 7 véhicules à hydrogène Stellantis et GCK Mobility (camion-benne, benne à ordures ménagères et véhicules utilitaires légers).

# Vannes Agglo 4 lauréats aux Trophées de l'éco

Il s'agissait d'une trentaine de candidats, 4 sont finalement distingués lors de l'édition 2023 des Trophées de l'éco du golfe du Morbihan Vannes Agglomération. Les entreprises sont mises à l'honneur dans 3 catégories, s'ajoute un prix spécial dédié à la filière d'exception.

Dans la catégorie Esprit durable, le transporteur **Noovala** (Vannes) est distingué pour ses livraisons décarbonées à Vannes et Auray, au moyen de triporteurs électriques. Dès 2024, Noovala lance une offre de retrait des encombrants (palettes, plastiques, cartons) afin d'optimiser les trajets retour vers le dépôt.

Le bijoutier joaillier **Alexandre Regent** (Sarzeau) remporte le prix de la catégorie Esprit d'équipe pour son investissement dans la formation des jeunes. Ses 2 dernières apprenties ont notamment reçu le prix national de Meilleures Apprenties de France.

Pour la catégorie Esprit novateur, **Sigmaphi** (Vannes), qui fabrique et développe des systèmes magnétiques pour accélérateurs de particules, remporte le prix pour son innovation continue. Les aimants fabriqués par Sigmaphi sont utilisés dans le médical, les centres de recherche, l'industrie et l'énergie.

Le prix filière d'exception revient à **Onit Marqueterie** (Arzon). La jeune entreprise répond aux demandes des architectes, designers, ébénistes, particuliers et crée des pièces uniques à partir de matières naturelles. Certaines créations seront exposées à New York.



# 4 lauréats morbihannais

Territoires d'industrie

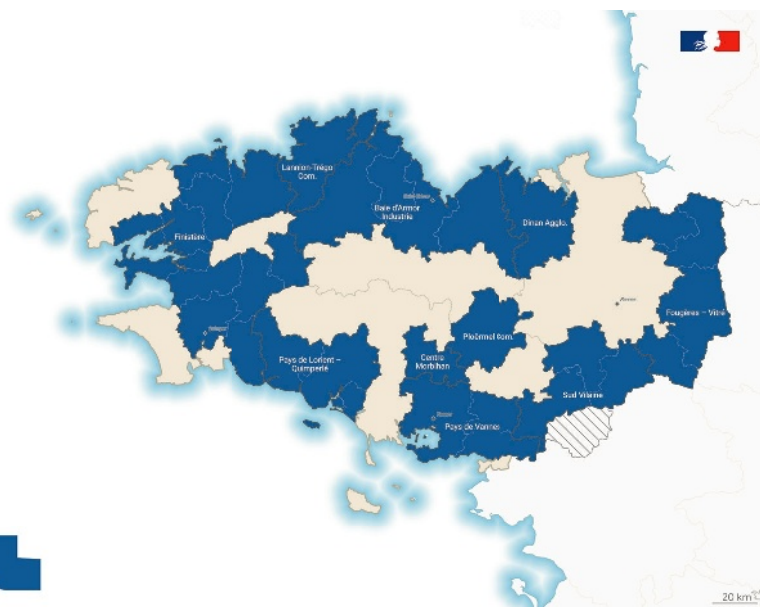
Mi-décembre, le préfet du **Morbihan**, Pascal Bolot, a réuni le comité de lancement de la seconde phase du programme national *Territoires d'industrie - Temps II* autour des nouveaux lauréats et des nombreux partenaires impliqués dans son déploiement.

Par Djamel Bentaleb

**183** territoires d'industrie ont été sélectionnés en France pour la période 2023-2027, 10 en Bretagne et 4 dans le Morbihan. La nouvelle cartographie a été dévoilée par le gouvernement en novembre dernier, affichant une reconnaissance officielle de leur mobilisation au service de la reconquête industrielle. Pascal Bolot a félicité les 4 territoires labellisés en Morbihan :

- le Pays de Lorient – Quimperlé (porté par les communautés de Lorient Agglomération, Quimperlé Communauté et Blavet Bellevue Océan) ;
- Centre Morbihan Communauté ;
- le Pays de Vannes (porté par les communautés Arc Sud Bretagne, Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération et Questembert Communauté) ;
- Ploërmel Communauté.

Lancé en 2018, le programme Territoires d'industrie favorise « *la territorialisation pour stimuler le développement industriel, en renforçant les liens entre élus locaux et industriels.* » Il s'inscrit dans l'ambition d'accélérer le déploiement d'une industrie innovante et décarbonée sur le territoire français. En 2024, une enveloppe d'investissement de 100 millions d'euros est mise à disposition au niveau national.



Ce programme s'articule autour d'une gouvernance tripartite (collectivités, État, régions) et récompense la volonté concrète d'innover, autour de la mise en place d'un plan d'actions. *Le temps II* du programme propose une offre de services comprenant notamment un soutien renforcé grâce au recrutement d'un chef de projet par territoire pour repérer et accompagner la réalisation de projets

industriels créateurs d'emplois et de valeur, ainsi qu'une offre complète d'ingénierie pour aider les acteurs locaux à structurer les projets. Le tout financé, en 2024, grâce à une enveloppe d'investissement de 100 millions d'euros au niveau national, mobilisée à travers le Fonds vert, pour soutenir des projets industriels au service de la transition écologique.

## 100 M€ mis à disposition au niveau national

En savoir plus sur le *Temps II de Territoires d'industrie* :

<https://www.entreprises.gouv.fr/fr/actualites/industrie/politique-industrielle/territoires-d-industrie-lancement-du-temps-ii-2023-2027>

Cartographie des lauréats : nouveaux-territoires-d'industrie

<https://www.economie.gouv.fr/le-gouvernement-selectionne-183-nouveaux-territoires-dindustrie#>



## Blueway acquiert le vannetais Dawizz

Dawizz, éditeur de solutions (Data Catalog et de Data Discovery), est une entreprise fondée en 2017 à Vannes (environ 1 million d'euros de revenus annuels, 12 collaborateurs) comptant plus de 80 clients de toutes tailles et secteurs (collectivités territoriales, ministères, associations et entreprises). Elle vient d'être achetée par Blueway, éditeur de Phoenix, plateforme de gestion de données et d'automatisation des processus métiers. Fondée en 2003 à Lyon, Blueway (90 collaborateurs), également présente aux Pays-Bas et au Canada, réalise une croissance annuelle et régulière supérieure à 30% sur les dernières années, et génère plus de 10 millions d'euros de revenus lors de l'exercice 2023. C'est la première opération de croissance externe pour Blueway, qui souhaite renforcer sa position sur le marché de la gestion des données, une étape pour offrir la *data platform* la plus complète du marché en Europe. L'ajout des fonctionnalités de la plateforme Dawizz à celle de Phoenix doit permettre aux clients de Blueway de cartographier et de cataloguer l'ensemble de leurs données, simplifiant ainsi leur exploitation.



Stéphane Le Lionnais, co-fondateur et Directeur Général - Dawizz et Romain Winkelmuller, Directeur Général - Blueway



## 1,3 million de passagers sur la Compagnie Océane

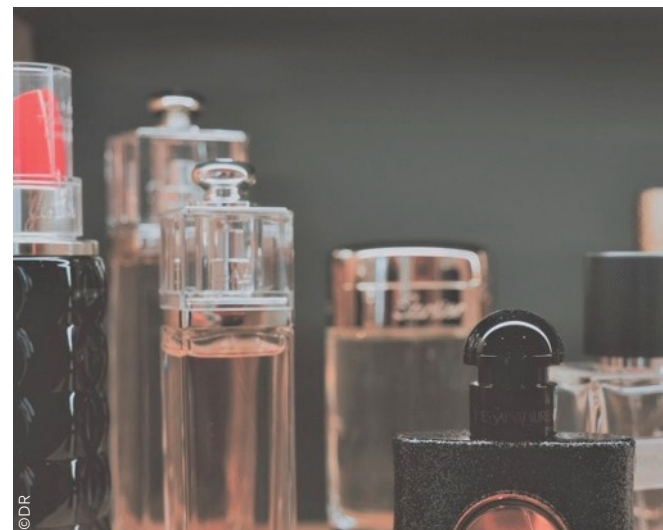
La Compagnie Océane, société de transport maritime installée à Lorient et filiale de Transdev, affiche une fréquentation globalement stable, malgré une baisse sur l'été : en 9 mois d'exploitation en 2022, on comptait 1,312 million de passagers et 1,322 million en 2023 : +4 % en avril, +11 % en mai, -3,2 % en juillet-août. La compagnie a également ouvert une nouvelle liaison estivale de 30 minutes entre Quiberon et Sauzon (Belle-Ile-en-Mer) pour les sorties à la journée, qui sera renouvelé dès le printemps 2024. La Compagnie Océane compte 7 navires pour desservir les îles morbihannaises de Groix, Belle Île, Houat et Hoëdic, via une DSP, délégation de service public, concédée par la Région depuis 2015, et renouvelée pour 2023-2029 (27 millions d'euros par an). Sur cette période, un nouveau navire est attendu : les premières études seront lancées par la Région courant 2024.

## Mahévas investit 6 millions d'euros pour sa nouvelle usine à Brec'h

Mahévas s'agrandit et construit un nouveau bâtiment écoresponsable de 4 700 m<sup>2</sup> à Brec'h, sur un terrain de 17 000 m<sup>2</sup>. Un investissement de 6 millions d'euros pour l'outilier qui emploie 46 salariés et produit entre 70 et 80 moules par an. Mahévas conçoit et fabrique des moules pour l'injection plastique, essentiellement dédiés à la cosmétique : bouchons de parfums pour Guerlain ou Chanel, capsules pour gels douches, bouchons de dentifrices, habillages de bouteilles...

À saturation sur son site actuel de 3 500 m<sup>2</sup> à Ploemel, l'entreprise veut gagner en souplesse et s'ouvrir à de nouveaux marchés avec son nouvel outil de production. L'usine devrait être opérationnelle à la fin de l'été 2024, et Mahévas ambitionne un chiffre d'affaires à 7 millions d'euros dès sa première année à Brec'h.

Aujourd'hui, la PME réalise 6,5 millions d'euros de chiffre d'affaires, dont 45 % à l'export (Mexique, États-Unis, Europe). Mahévas a aussi racheté Euramold en 2022, également outilier mouliste, et sise à Beaucé (Ille-et-Vilaine). Le chiffre d'affaires consolidé des deux structures s'élève à 9 millions d'euros.



**Hélène  
Laudic-Baron**  
vice-présidente



Conseil national des barreaux

# « **Le droit** et **l'avocat** doivent être partout sur le **territoire** »

L'assemblée générale électorale de mi-décembre a dévoilé la composition du Bureau du Conseil national des barreaux (CNB) pour la mandature 2024-2026.

La Fougeraise et ancienne bâtonnière du barreau de Rennes, Hélène Laudic-Baron, prend la vice-présidence de l'instance suprême, porte-voix de 74 000 avocats français.

Elle fait le point sur les grands défis qui façonnent la profession et impacteront son mandat : la communication, l'intelligence artificielle, l'aide juridictionnelle, ainsi que la nécessité de renouer le lien entre les avocats et leur organisation professionnelle nationale.

Par **Suzanne Bruneau**

**C'est une première, une Bretonne vice-présidente du Conseil national des barreaux (CNB). Vous étiez déjà membre, au sein de la commission Communication institutionnelle et de la commission Règles et usages. Qu'avez-vous envie de porter avec cette vice-présidence ?**

**Hélène Laudic-Baron.** Il est essentiel de représenter la profession dans toute sa diversité et sa modernité. Malheureusement, la communication reste un domaine sous-exploité par les avocats. Certains demeurent sans savoir qu'ils ont le droit de mener des actions de sponsoring, par exemple. La profession souffre de stéréotypes qui perdurent : à commencer par l'inaccessibilité et l'élitisme. Il devient impératif de changer cette perception en promouvant une communication plus ouverte, démontrant ainsi que les avocats peuvent être à la fois respectueux de la déontologie, socle de la profession, et en phase avec la modernité.

**Quels sont les autres défis de la profession ?**

**HLB.** L'intelligence artificielle est un défi renforcé, car la déontologie constitue une préoccupation centrale au sein de notre profession. Par essence, nous sommes particulièrement sensibles aux questions d'éthique. J'ai travaillé sur la justice prédictive lors

de l'expérimentation du logiciel Prédiclice à la Cour d'appel de Rennes, ce n'était pas concluant. L'intelligence artificielle (IA) peut s'avérer pertinente pour automatiser des tâches répétitives, dépourvues de valeur ajoutée. Le CNB doit doter judicieusement ses membres de ces outils, car il est indéniable que nous n'échapperons pas à l'utilisation d'outils tels que Chat GPT dans la profession. Il faut tirer parti de l'IA de manière stratégique, en préservant nos valeurs fondamentales et en garantissant la qualité des services juridiques. Car, à mes yeux, ce qui restera en tout état de cause le plus précieux, c'est l'engagement personnel de l'avocat signataire de tout avis, contrat ou autre document.

Nous avons aussi un vrai challenge d'attractivité dans les cabinets. Le problème est à double entrée. D'une part, de jeunes avocats quittent la profession dans les cinq premières années, et d'autre part, il est difficile de recruter des avocats collaborateurs. Aujourd'hui, les avocats aspirent davantage à être associés ou s'installer en individuel. La nouvelle génération valorise un meilleur équilibre de vie. Les horaires prolongés et les semaines interminables ne peuvent plus être considérés comme la norme. C'est un changement qui demande une adaptation pour attirer et retenir les jeunes talents.



« Les avocats peuvent être à la fois **respectueux de la déontologie**,  
socle de la profession, et en **phase avec la modernité**. »

### Le nouveau Bureau du CNB 2024-2026



- 1 Julie COUTURIER**, présidente du Conseil national des barreaux, barreau de Paris ;  
**2 Jean-Raphaël FERNANDEZ**, président de la Conférence des bâtonniers, vice-président de droit (2024-2025),  
barreau de Marseille ;  
**3 Pierre HOFFMAN**, bâtonnier de Paris, vice-président de droit (2024-2025) ;  
**4 Hélène LAUDIC-BARON**, vice-présidente élue, barreau de Rennes ;  
**5 Manuel FURET**, vice-président élu, barreau de Toulouse ;  
**6 Frédéric NAQUET**, secrétaire, barreau de Paris ;  
**7 Jean-Marie CHABAUD**, trésorier, barreau de Nîmes ;  
**8 Estellia ARAEZ**, membre du Bureau, barreau de Bordeaux ;  
**9 Vincent MAUREL**, membre du Bureau, barreau des Hauts-de-Seine ;  
**10 Elodie MULON**, membre du Bureau, barreau de Paris ;  
**11 Sonia OULED-CHEIKH**, membre du Bureau, barreau d'Aix-en-Provence.



« Ce qui restera en tout état de cause le plus précieux  
**c'est l'engagement personnel de l'avocat signataire de tout avis,  
 contrat ou autre document.** »

**Que fait le CNB pour lutter contre les retards de paiement de l'aide juridictionnelle, dénoncés par de nombreux avocats ?**

**HLB.** Avec l'aide juridictionnelle, les avocats continuent de travailler à perte. Les retards proviennent des difficultés de paiement des dotations par la Chancellerie. C'est un serpent de mer, la profession y travaille en permanence. En plus, cela représente un coût à la charge des barreaux.

À Rennes par exemple, trois salariés de l'Ordre travaillent à plein temps pour assurer la gestion de cette aide. C'est un sujet que je connais bien, j'ai été présidente de la commission accès au droit à la Fédération Nationale des Unions de Jeunes Avocats (FNUJA) et j'ai été nommée, par le garde des Sceaux, membre titulaire du Conseil national de l'aide juridique (CNAJ), en qualité d'avocat, en février 2023. Il s'agit d'un organe consultatif, dont les avis sont sollicités lors de réformes procédurales.

**La mise en place des cours criminelles départementales et leur validation par le Conseil constitutionnel soulèvent de grandes inquiétudes dans la profession. Quelle est votre position ?**

**HLB.** J'ai assisté à l'audience du Conseil constitutionnel en tant que représentante du barreau de Rennes. Pour avoir obtenu des acquittements devant des cours d'assises, j'ai pleinement conscience de l'importance du jury. Et pour un juré, l'expérience ne s'oublie jamais. Je ne crois pas qu'un citoyen puisse avoir la même compréhension de la portée d'un procès en le regardant devant son téléviseur.

**Profession libérale, très concurrentielle, cela doit être difficile de faire cohabiter tout le monde dans une instance. Quel rapport les avocats entretiennent-ils avec le CNB ?**

**HLB.** Un des échecs, indéniablement, qui se transforme en défi majeur, est l'abstention significative aux dernières élections.

Il y a une forme d'individualisme croissant auquel nous devons faire face. Pourtant, avoir une organisation telle que le CNB est une véritable chance. Il ne se limite pas à la gestion du RPVA (Réseau Privé Virtuel des Avocats), à des campagnes de communication, ou au paiement - modique - de la cotisation.

Avant d'intégrer ces instances, moi non plus, je ne me rendais pas compte de la richesse des services disponibles pour les confrères, sur des questions professionnelles et, si nécessaire, sur des problèmes personnels.

**Le CNB comprend une assemblée de 80 membres élus pour 3 ans, dont 48 avocats pour la circonscription nationale, 32 pour Paris, et deux membres de droit. À chaque renouvellement, la présidence doit alterner entre Paris et la province. C'est un organe très parisano-centré, vous ne trouvez pas ?**

**HLB.** Je comprends que vous disiez cela et ce n'est pas faux. J'apporterai sans doute ce regard de l'ancrage territorial. C'est un sujet qui me tient à cœur. Le droit et l'avocat doivent être partout sur le territoire. À Fougères (à 50 km de Rennes, ndlr), où j'ai mon cabinet, nous sommes plusieurs à nous être battus avec succès pour la réouverture du tribunal. J'ai aussi collaboré au sein d'un groupe de travail sur le pilotage des organisations, dirigé par Xavier Ronsin (ancien premier président de la Cour d'appel de Rennes et aujourd'hui conseiller justice à l'Élysée, ndlr) lors des États généraux de la justice, avec un volet sur la territorialité.

### Et l'international ?

**HLB.** Le CNB a une Commission des Affaires internationale en lien avec DBF, la délégation des barreaux de France à Bruxelles. Cette commission a deux volets majeurs : la défense des confrères en matière de droits de l'Homme et l'échange de pratiques professionnelles. L'international est une dimension que j'aime. Au fil de mes engagements, j'ai tissé des amitiés solides avec des confrères étrangers. Je suis également allée une quinzaine de fois en Turquie, où j'ai suivi les procès de confrères privés de liberté.



## Bonus spécial avocat

**Quels ont été vos différents engagements au service de la profession ?** « J'ai occupé la présidence de l'UJA (Union des Jeunes Avocats) de Rennes, tout en assumant des responsabilités d'enseignement à l'EDAGO, l'École des avocats du Grand Ouest, où j'ai également siégé au Conseil d'administration. En 2007, j'ai intégré le Conseil de l'Ordre du Barreau de Rennes. En 2018, j'ai été élue à la fonction de bâtonnier pour le mandat 2019-2020. À la fin de mon mandat, je reste membre du Conseil de l'Ordre. J'étais candidate sur le collège ordinal province du CNB pour le mandat 2021-2023, et mes confrères m'ont fait l'honneur de m'élire en première position. »

**Pourquoi avoir choisi l'avocature ?** « Par attirance et respect de l'Autre. Chaque dossier me transforme un peu et c'est ce qui me passionne. »

**Un mentor ?** « Francis Poirier, l'ancien bâtonnier de Rennes de 2005 à 2006, dont j'ai repris le cabinet à Fougères et qui est resté collaborateur ensuite plusieurs années. J'ai appris mon métier en observant sa pratique. C'est lui qui a poussé ma première participation à la convention nationale des avocats à Marseille. »

**L'affaire qui vous a laissée la plus forte empreinte ?** « Un acquittement obtenu aux assises de Saint-Brieuc ; je défendais une femme accusée du meurtre de son compagnon. »

**Comment préparez-vous une plaidoirie ?** « Pour les Assises, l'approche est toujours singulière. Il peut m'arriver de rédiger intégralement ma plaidoirie, tandis que d'autres fois, je me contente de noter les idées fortes. En ce qui concerne les affaires aux prud'hommes ou le contentieux commercial, qui représentent le cœur de ma pratique, je ne rédige pas. »

**Quel est votre prochain rendez-vous en tant que membre du CNB ?** « J'assisterai aux vœux du Conseil constitutionnel le 9 janvier. »

Nouvelle convention collective de la Métallurgie

# Ce qui change pour les entreprises et les salariés du secteur

Par **Axel Wantz**, juriste aux Éditions Tissot, éditeur spécialiste du droit social.

L'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> janvier 2024, de la nouvelle convention collective de la Métallurgie marque le début d'une ère nouvelle pour près de 42 000 entreprises et 1,6 million de salariés. Depuis sa signature le 7 février 2022, les entreprises ont disposé de presque deux ans pour anticiper ce basculement.

**B**ien que le 1<sup>er</sup> janvier 2024 soit présenté comme la date d'entrée en vigueur de cette nouvelle convention collective, force est de constater que celle-ci est déjà applicable pour partie. En particulier pour les dispositions relatives à la protection sociale complémentaire des salariés, qui sont pleinement déployées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Les partenaires sociaux ont en effet défini, d'une part, un socle minimal de garanties en matière de frais de santé et de prévoyance lourde et, d'autre part, institué une cotisation garantie de branche.

## Quelles nouveautés ?

Elles vont concerner notamment le système de classification, la prime d'ancienneté et l'indemnisation complémentaire du salarié en cas de maladie.

Avec le nouveau système de classification, la distinction « ouvriers/ETAM/ingénieurs et cadres » disparaîtra à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour laisser place à deux catégories professionnelles, les cadres et les non-cadres.







© Editions Tissot

Pour connaître le positionnement de leurs salariés, les employeurs ont dû procéder à leur cotation sur la base de 6 critères évalués de 1 à 10 (complexité de l'activité, connaissances, autonomie, contribution, encadrement, coopération et communication). Les cotations, qui s'étendent ainsi de 6 à 60, ont été regroupées en panels

et attribuées à une classe d'emploi (allant de 1 à 18), elle-même indexée à un groupe d'emploi allant de A à I. Dès lors, relèvent de la catégorie des cadres les salariés classés dans les groupes F à I. En pratique, les entreprises ont exprimé une certaine difficulté à manipuler ce référentiel inédit, mais fondamental, pour la valorisation des emplois et la détermination de certains droits des salariés.

Le calcul de la prime d'ancienneté évolue. Jusqu'à présent, ce complément de rémunération réservé aux ouvriers, employés et agents de maîtrise était égal à un pourcentage de leur rémunération minimale hiérarchique. Le taux leur étant applicable était alors déterminé en fonction de leur ancienneté.

La prime sera attribuée à certains salariés appartenant à la catégorie professionnelle des non-cadres (groupes d'emploi A à E) et reposera sur une nouvelle formule ayant pour paramètres : la valeur du point sur son territoire, le taux attribué à sa classe d'emploi et son ancienneté.

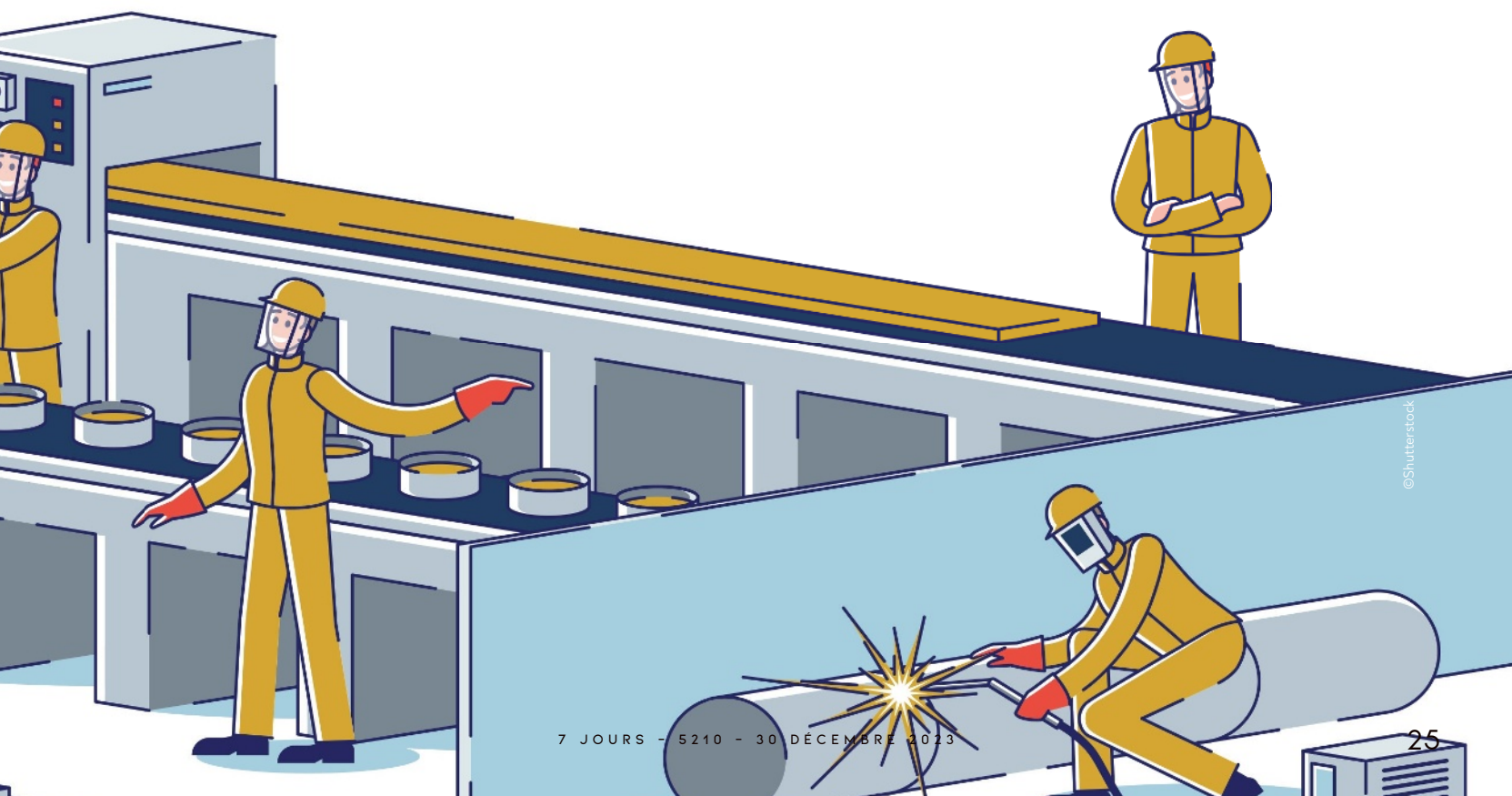
L'indemnisation complémentaire du salarié en cas de maladie change elle aussi. Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, l'employeur devra la verser, dès le premier jour entièrement non travaillé, au salarié justifiant d'une ancienneté minimale d'un an. La durée et le montant de ce versement dépendront alors du groupe d'emploi et de l'ancienneté du salarié.

## Toutes les dispositions de la nouvelle convention collective seront-elles applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 ?

Il s'est écoulé près de huit ans entre l'ouverture des négociations sur la nouvelle convention collective de la Métallurgie et son entrée en vigueur. Et presque deux ans entre sa signature et sa pleine effectivité. Entre-temps, certaines dispositions négociées sont devenues obsolètes avant même de devenir applicables.

C'est le cas du complément d'heures par avenant, dispositif permettant à l'employeur, d'un commun accord avec un salarié à temps partiel, d'augmenter temporairement sa durée du travail. La convention collective envisageait la possibilité de porter cette durée à 35 heures, voire au-delà, mais la Cour de cassation a jugé, en septembre 2022, que cette pratique était prohibée et sanctionnée par la requalification du contrat de travail à temps plein. Une précision a été apportée depuis lors par les partenaires sociaux.

Plus récemment, les derniers arrêts rendus par la Cour de cassation sur l'acquisition de droits à congés payés durant la maladie ont permis à un salarié de se constituer, sans limite de temps, des droits à congés payés pendant son arrêt maladie. La jurisprudence a donc neutralisé les dispositions de la nouvelle convention collective de la Métallurgie qui reconnaissaient également mais limitaient cette possibilité.



©Shutterstock

# Œnologie / Une année en Crémant

Il est fréquent d'entendre « *Il vaut mieux boire un bon crémant qu'un mauvais champagne* ». Un crémant peut-il vraiment égaler un champagne ?

Non car le champagne est le fruit d'un terroir calcaire très qualitatif, d'un savoir-faire ancestral, d'un climat favorable et d'un choix de cépages adéquat.

Mais oui car le succès phénoménal des effervescents dans le monde a fait largement monter en gamme et en qualité certains crémants.

Je vous propose la découverte de quelques bulles qui m'ont vraiment bluffées cette année.

*Gaël Herrouin : expert gradé et assermenté près le Tribunal de Commerce de Paris. Membre de la Compagnie des Courtiers-Jurés-Experts en vins (association créée en 1322, reconnue d'utilité publique par l'état). Gérant de la société Les Vins Dévoilés, créateur d'événements autour de la dégustation de vins rares. Tél. 06 68 32 91 69 / [contact@lesvinsdevoiles.com](mailto:contact@lesvinsdevoiles.com)*



**L**e Champagne a de nombreux concurrents, Prosecco italien, Cava espagnol et en France les Crémants ! Mais avec un doublement des ventes de bulles dans le monde depuis le début des années 2000, le champagne cède naturellement des parts de marché mais continue à assurer.

Les Crémants et autres fines bulles assurent autant, et ont de moins en moins à rougir face à leur colistier champenois.

Une alerte fut donnée lorsque plusieurs dégustations à l'aveugle classèrent des crémants devant des vins de Champagne (dans la même gamme de prix). J'ai le souvenir de crémants de Bourgogne de la maison Picamelot en Bourgogne qui trustèrent le devant de la scène face à des champagnes dans une dégustation organisée par la Revue du Vin de France avec 150 compétiteurs. Cette Maison produit quelques-uns des plus grands crémants sur cette terre.

Longtemps la force de Champagne s'imposait aux yeux des dégustateurs, par la finesse de sa bulle. Or la finesse de ses bulles est en grande partie liée à une durée de vieillissement. Tout d'abord sur lies, c'est-à-dire pendant que le vin n'est pas encore bouché définitivement et est encore en train de se nourrir de ses lies. Ensuite, en bouteille définitive, après le dégorgement, dans des caves fraîches de vieillissement.

Le cahier des charges des champagnes est strict. Quinze mois minimum de vieillissement sur lattes pour un champagne non millésimé (BSA), porté à trois ans pour un champagne millésimé. En réalité, le Comité des champagnes indique que cette durée est plutôt dans une moyenne de 2 à 3 ans pour un BSA et de 4 à 10 ans pour un millésimé. De quoi bien affiner les bulles pour délivrer une mousse fine et élégante en bouche.

Ce temps de vieillissement sur lies (levures ou lattes) conditionne aussi la complexité aromatique du vin effervescent.

En face, les crémants n'imposent en théorie que neuf mois de vieillissement. À part que la proportion de domaines à Bordeaux, en Alsace, Bourgogne, Loire, Jura et autres, étirant ces élevages bien au-delà du décret, ne cesse de croître.

Dès lors, les conditions pour une plus grande finesse de bulles et une meilleure complexité du crémant sont réunies.

Les crémants étant produits un peu partout en France, ils offrent, de surcroît, l'avantage de pouvoir jouer sur un accès à un panel de cépages beaucoup plus conséquent, apportant ainsi une variété de saveurs intéressante.

Je commencerai par le Vouvray Brut millésimé 2017 du domaine Brisebarre. A moins de 15 euros, ce pur Chenin ayant bénéficié d'une durée de vieillissement de cinq ans en cave, offre des notes d'acacia et de coing vraiment envoûtantes. La bulle est fine. La

presse américaine lui délivre d'excellentes notes. Chez nous, la dernière édition du Guide Hachette des vins met elle en avant le Brut non millésimé avec 2 étoiles. Il est encore plus accessible financièrement.

Dans une registre plus pointu et acidulé, nous rapprochant plus nettement de l'équilibre champenois, goûtez au Vouvray en version Extra-Brut (dosage en sucre moins important avant embouteillage) du domaine Alain Robert. Fidèle à ses origines, ce Chenin Blanc entre en scène avec classe et élégance, sans rougir il est capable de donner la réplique aux plus grands de sa catégorie, indique le domaine. Bulles fines (30 à 36 mois de vieillissement), bouquet de fruits blancs en bouche et fraîcheur tranchante signent cette fine bulle.

Encore plus vif, égalant cette fois-ci l'équilibre du modèle de la Côte des Blancs en Champagne, patrie du Chardonnay, s'aligne le Crémant d'Alsace Blanc de Blancs millésimé 2015 Nature Zéro Dosage (aucun sucre ajouté) du domaine Paul Humbercht. Il se distingue par son aromatique très fleurs blanches lié au choix d'assemblage : Pinot Blanc, Pinot Auxerrois, Riesling et Pinot Gris, vieilli entre 5 et 6 ans. Son origine « *biodynamique* » avec entre autres, un ajout de sulfites a minima, participe certainement à sa justesse aromatique, sa minéralité saline et à l'évanescence de sa bulle en bouche (un peu moins de 20 euros).

En Savoie, très belle surprise aussi avec ce Brut Grand Alpin millésimé 2015 du domaine Blard. Ce Crémant d'assemblage 60 % Jacquère et 40 % Chardonnay vieilli trois ans est d'une classe folle. C'est encore un Brut Nature Zéro Dosage. Il offre donc une bouche fraîche et tendue avec une belle complexité de saveurs. Sa bulle est fine et gourmande et le vin s'allonge une nouvelle fois sur une belle minéralité saline. Aux alentours d'une vingtaine d'euros, il en déroutera un paquet.

Prenons un peu de couleur avec le Rosé Perle d'Aurore de la Maison Louis Bouillot. Cette Maison s'est construite une solide réputation autour de ses Crémants de Bourgogne. Ici c'est un assemblage en version Brut de Gamay et Pinot noir. En bouche on joue entre des notes acidulées de petits fruits rouges et des arômes de fleurs blanches. Les bulles se font ici un peu plus gourmandes et tendres. Le domaine indique qu'il se marie bien avec le tarama et les accents grecs du tzatziki. Pour ma part, je le sers volontiers, d'abord sur un Brillat-Savarin. Dans cet accord, l'effervescence équilibre le crémeux du fromage et lui apporte une dimension aromatique « *fruits rouges* », bienvenue. Et s'il en reste, servez-le juste après, sur un dessert aux fruits rouges (+/- 12 euros).

Vous l'aurez compris, le monde du vin est vaste, les expériences nombreuses. Jouez la carte des fines bulles est un jeu très intéressant, d'autant plus quand elles sont plus régulièrement produites avec des critères hautement qualitatifs. Que les bouchons pètent avec bonheur (et modération) pendant ces fêtes.

# DONNER À TERRE, C'EST SAUVER EN MER.

En finançant les équipements des bénévoles,  
vous aidez la SNSM à sauver des vies.

FAITES UN DON SUR [SNSM.ORG](https://snsm.org)



# ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

En application de la loi n° 55/4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales, « 7 JOURS » a été désigné pour la diffusion de ces insertions pour tout le département d'Ille-et-Vilaine pour l'année 2023 par arrêté préfectoral en date du 14 décembre 2022 prescrite par le Code civil, le Code de procédure pénale, le Code de commerce et par les lois spéciales pour la publicité et la validité des actes, des procédures ou des contrats. En application de l'arrêté du 27 décembre 2022, modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, du ministère de la culture et de la communication, les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif d'un caractère est de 0,183 euro (HT) pour l'année 2023 en Ille-et-Vilaine. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, selon l'arrêté du 27 décembre 2022, modifiant l'arrêté du 19 décembre 2021 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, tous les « avis de constitution » de sociétés seront soumis au forfait selon leur forme juridique, ainsi que les dissolutions avec liquidation des sociétés civiles et commerciales, les clôtures de liquidation des sociétés civiles et commerciales, les jugements d'ouverture et de clôture de procédures collectives. Le tarif des annonces légales relatives au changement de nom patronymique pour motif légitime tel que régi par l'article 61 du code civil est fixé à 56 euros HT. Les tarifs sont réduits de 50 % pour les annonces faites par les personnes dans le cadre du transfert universel du patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel prévues par les articles L. 526-27 et D. 526-30 du code de commerce. Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé.

## ATTENTION LE BOUCLAGE DES ANNONCES LÉGALES DU JEUDI 04 JANVIER 2024 EST AVANCÉ À 9H45 AU LIEU DE 12H.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION.

### APPELS D'OFFRES AVIS D'ENQUETE



#### AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

#### PERMIS D'AMÉNAGER SOUMIS À PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Par arrêtés du Maire de Cesson-Sévigné n°2023-47 du 20 novembre 2023 et n°2023-48 du 27 novembre 2023, une participation du public par voie électronique sur le territoire de la Ville de Cesson-Sévigné est organisée, dans le cadre de la demande de permis d'aménager déposée par la SAS VIABILIS AMÉNAGEMENT et portant sur la création d'un lotissement comprenant huit lots à bâtir et 3 ilots concernés par les bâtis existants sur un terrain situé Route de Chantepie.

Pendant toute la durée de la participation, le dossier comprenant la demande de permis d'aménager, l'étude d'impact, les avis des services extérieurs dont l'avis de l'autorité environnementale, seront consultables sur le site internet de la Ville de Cesson-Sévigné: <https://www.ville-cesson-sevigne.fr/consultations-publiques.html> pendant 31 jours, du vendredi 19 janvier 2024 au lundi 19 février 2024 inclus. Le dossier papier pourra également être consultable sur demande pendant cette période aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie annexe de Cesson-Sévigné, Place de la Chalotais.

Des observations et propositions/questions/demandes de précision pourront être transmises via l'adresse mail spéciale accessible : [viabilis.monnaies.ppe@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:viabilis.monnaies.ppe@ville-cesson-sevigne.fr), pendant ce délai.

À l'issue de la période de participation, la rédaction d'une synthèse des observations et propositions sera réalisée sous un délai ne pouvant être inférieur à 4 jours à compter de la clôture de la consultation.

À la suite de la participation, le permis d'aménager, éventuellement rectifié au vu des résultats de la consultation, pourra être accordé avant l'expiration du délai d'instruction.

L237J13750

### CONSTITUTIONS



#### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous signature privée en date du 29.11.2023, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **GTJ**  
FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle

CAPITAL : 1 euro  
SIEGE : 130 le Grand Valet, 35310 BREAL SOUS MONFORT

OBJET : L'activité d'apport d'affaires ; L'activité de conseil en matière commerciale et financière ; L'activité de prise de participation et d'investissements directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'activité spécifiée. La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. - Toutes opérations quelconques destinées à la réalisation de l'objet social.

DUREE : 99 années  
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article 12 "Cession et transmission des actions" des statuts : la délibération doit avoir lieu sous huit jours, sans réponse sous un délai de 3 mois, l'agrément est réputé acquis.

PRESIDENT : Monsieur CARRE Gilles, demeurant 130 le Grand Valet, 35310 BREAL SOUS MONFORT.

Siège social : 130 le Grand Valet, 35310 BREAL SOUS MONFORT.

IMMATRICULATION : au RCS de RENNES

L237J13675

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :  
DENOMINATION : SCM ADICEA  
FORME : Société civile de Moyens  
CAPITAL : 3 000 euros  
SIEGE SOCIAL : 6 Rue Micheline Ostermeyer à RENNES (35000)

OBJET : La société a pour objet exclusif la mise en commun de moyens utiles destinés à faciliter l'activité professionnelle de ses membres, sans que la société puisse elle-même exercer celle-ci.

DUREE : 99 ans  
GERANCE :  
Ronan BLANQUET, Entrepreneur Individuel, inscrit au Registre National des Entreprises sous le n°509 920 385 000 36 exerçant en qualité d'avocat inscrit au Barreau de Rennes, domicilié 6 Rue Micheline Ostermeyer, 35000 RENNES

Pauline COIRIER, Entrepreneur Individuelle, inscrite au Registre National des Entreprises sous le n°800 267 635 000 61 exerçant en qualité d'avocate inscrite au Barreau de Rennes, domiciliée 6 Rue Micheline Ostermeyer, 35000 RENNES

SARL PEQUIGNOT AVOCAT, société inscrite au barreau de Rennes dont le siège social est sis 6 Rue Micheline Ostermeyer, 35000, Rennes, 898567037 RCS de Rennes.

APPORTS EN NUMERAIRE : 3.000 euros  
AGREMENT : Les parts sociales ne peuvent être cédées à des tiers non associés en ce compris à des ascendants, descendants ou au conjoint de l'un d'eux, qu'à condition que les cessionnaires répondent aux conditions d'adhésion à la société posées à l'article 9.1 des statuts et avec l'agrément préalable des associés de la société. Cet agrément ne pourra être acquis qu'à l'unanimité des associés.

L237J13684

#### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu le 22 décembre 2023 par Maître Jean-Marie PERCIER, Notaire à BRUZ (35), il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée  
Dénomination : **TIME OUT SPACE**  
Siège : 32 rue Poulain Duparc 35000 Rennes  
Objet : l'exploitation d'un café, salon de thé, avec petite restauration sur place, animation d'ateliers thématiques autour de la pop culture, prestation de réalité virtuelle, vente de livres, jeux, produits alimentaires et objets dérivés. Activités événementielles et animations autour de la pop culture.  
Capital : 1.000 €, représentatif d'apports en numéraire.

Gérants : Madame Sabrina MONNIER et Monsieur Judicaël HEUZE, demeurant tous deux à BOURGBARRE (35230), 08 rue d'Ecosse.

Durée - RCS : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au RCS de RENNES.

L237J13686

## 7 JOURS

LE COO DE LA BRETAGNE

À chacun sa formule :

### 6 mois

magazine + site internet

## 42€ TTC

### 1 an

magazine + site internet

## 69€ TTC

### 2 ans

magazine + site internet

## 119€ TTC

Gagnez du temps !

ABONNEZ-VOUS  
EN LIGNE SUR  
7JOURS.FR

Et recevez la newsletter  
chaque semaine



WWW.7JOURS.FR

# TRIBUNAL DE COMMERCE

## CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex  
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

**GREFFE** : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites  
Tél. 02 99 65 38 88

**RCS - CFE** : registre du commerce - formalités RCS  
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00  
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

## KYC infogreffe

La connaissance client authentique

Un outil de surveillance dédié à la connaissance du client basé sur les documents officiels et certifiés par les greffiers des tribunaux de commerce.



Lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme



Fraude et compliance



Gestion du risque client

KYC.INFOGREFFE.FR

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

### REDRESSEMENTS JUDICIAIRES

(Jugement du 18 décembre 2023)

**SAS B2N**, 254 Rue de Nantes, 35136 Saint-Jacques-De-La-Lande, RCS RENNES 803 940 345. Restauration rapide. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 18 juin 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501556532082-2023J00533

**SAS SPECTRE PRODUCTIONS**, 11 Allée Maurice Ravel, 35000 Rennes, RCS RENNES 791 239 742. Promotion d'artistes. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 18 juin 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501556532085-2023J00534

**SARL RIPAILLES**, 8 Rue de la Cour Saint-Michel, 35150 Janzé, RCS RENNES 901 264 432. Restaurant. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 18 juin 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501556532097-2023J00532

**SAS ADB DEV**, 11b Rue de la Frébarrière, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 835 376 864. Édition de logiciels. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 18 juin 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501556532091-2023J00531

**SAS SAVA BATIMENT**, 1c Rue du Grand Beauvais, 35600 Redon, RCS RENNES 834 821 415, RM 834 821 415. Maçonnerie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 18 juin 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501556532094-2023J00530

**SARL LA GENERATRICE**, 11 Rue du Château, 35370 Gennes-Sur-Seiche, RCS RENNES 825 324 858. Scénographie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 18 juin 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501556532088-2023J00529

**SAS S.A.S.U TCDO BATIMENT**, 2 Rue du Chêne Morand, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 894 396 910, RM 894 396 910. Maçonnerie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 18 juin 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501556626982-2023J00541

**SARL LUVINO**, Parc d'Activités, les Galaxies, 35410 Domloup, RCS RENNES 513 007 591. Boucherie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 18 juin 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501556757007-2023J00551

### REDRESSEMENTS JUDICIAIRES

(Jugement du 20 décembre 2023)

**SAS NEXUS SANTE**, 4 Avenue des Peupliers, Bâtiment I, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 518 788 518. Achat et revente destinés aux professionnels de santé. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2023 désignant administrateur SELARL Gautier & Associés prise en la personne de Me Sophie Gautier 111 Boulevard de Lattre de Tassigny 35000 Rennes mandataire judiciaire SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501556626969-2023J00540

**SARL LE MANOIR DE CAHAN**, Manoir de Cahan, 35390 Grand-Fougeray, RCS RENNES 818 876 393, RM 818 876 393. Locations. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 23 novembre 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501556757010-2023J00543

### LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 20 décembre 2023)

**SARL SOCIETE NOUVELLE T.L.M.**, Parc d'Activité les Grands, Sillons 2, 35150 Orcors Nuds, RCS RENNES 830 920 179. Transport routier. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 juillet 2023, désignant liquidateur SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501556626972-2023J00544

**SAS RENNES PACE DENTAL INVEST**, Zac de la Giraudais, Centre Commercial Cora Opéra, 35740 Pacé, RCS RENNES 893 239 293. Conseil pour les affaires et autres affaires de gestion pour les dentistes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 13 juin 2022, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501556626979-2023J00547

**SARL TRANSPORTS G-TEX**, 24 Rue du Danube, Lotissement les Grippeaux, 35160 Montfort-Sur-Meu, RCS RENNES 890 400 310. Transports routiers VI. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 20 juin 2023, désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501556626976-2023J00542

POUR RETROUVER CHAQUE SEMAINE  
L'ACTUALITÉ DE VOTRE RÉGION  
ABONNEZ-VOUS

## FAILLITE PERSONNELLE

(Jugement du 12 décembre 2023)

**SARL CASADECO35**, 36 Rue des Landelles, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 819 082 447. Activité de peinture en bâtiment. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de Ali BENHASSIN pour une durée de 10 ans.

13501556170173-2021J00201

**SAS S.A.S.U. GY.BAT**, 36 Rue des Landelles, 35510 Cesson Sevigne, RCS RENNES 828 708 487. Gros oeuvre, rénovation. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de Yavuz GUREL pour une durée de 15 ans.

13501556170179-2020J00180

**SARL AGRI TP**, 169 Rue Eugène Pottier, 35000 Rennes, RCS RENNES 831 049 853. Travaux de terrassement et de création d'espaces verts. travaux d'assainissement. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de Joël GORE pour une durée de 10 ans.

13501556170182-2022J00397

**SAS TRANSPORT GRAND OUEST (TGO)**, 3 Rue des Bentinais, 35230 Noyal-Châtillon -Sur-Seiche, RCS RENNES 849 108 303. Transporteur public routier de marchandises, assurée exclusivement au moyen de véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes de poids maximum autorisé. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de Fatih SAHIN pour une durée de 15 ans.

13501556170194-2022J00212

**SARL RPV AUTO**, Zone Industrielle de Courbouton, 35480 Guipry-Messac, RCS RENNES 850 395 872, RM 850 395 872. Automobile. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de Erwan DANIEL pour une durée de 5 ans.

13501556170197-2020J00258

**SARL OSCAUTO**, 61 Rue Jean Guéhenno, 35700 Rennes, RCS RENNES 851 221 606. Ventas et importations de véhicules. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de Ana-Maria ION pour une durée de 15 ans.

13501556170200-2023J00064

**SARL EURL SIMON**, 74 Route de Nantes, 35131 Pont Péan, RCS RENNES 853 915 544. Boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de Maxime SIMON pour une durée de 10 ans.

13501556170203-2022J00302

**SAS ZST BATIMENT**, anciennement : 9 Rue des Charmilles, 35510 CESSON SEVIGNE RCS RENNES 835 229 535 et actuellement 26 Rue des Rigoles 75020 PARIS RCS PARIS 835 229 535. Gros oeuvre, maçonnerie. Jugement du tribunal de commerce de RENNES en date du 12 décembre 2023 , a prononcé la faillite personnelle de ENGIN KUS pour une durée de 15 ans.

13501556113840-2023J00123

## GREFFE EXTÉRIEUR

**TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUEN**  
Jugement du 12 décembre 2023 - Arrêt du plan de cession

**SAS AVENEL**, 1 Rue Lucien Fromage, 76160 Darnétal, RCS ROUEN 670 500 560. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement du tribunal de commerce de Rouen en date du 12 Décembre 2023 arrêtant le plan de cession.

13501556173467-2008B01448

**TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY**  
Jugement du 07 décembre 2023 - Redressement judiciaire

**SAS HABITAT FRANCE**, 70 Avenue Victor Hugo, 93300 Aubervilliers, RCS BOBIGNY 389 389 545. Commerce de détail de meubles. Jugement du tribunal de commerce de Bobigny , prononce en date du 7 décembre 2023 , l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2023J01786 , date de cessation des paiements le 28 novembre 2023 désigne Administrateur SELARL Ajassocies prise en la personne de Maître Nicolas Deshayes 46 Promenade Jean Rostand 93000 Bobigny et la SELARL FHBX prise en la personne de Me Charlotte FORT, 176 Charles de Gaulle 92200 Neuilly-Sur-Seine avec pour mission : assistance , Mandataire judiciaire SELARL Asteren prise en la personne de Me Axel Chuine 14/16 Rue de Lorraine 93000 Bobigny et Me Patrick LEGRAS de GRANDCOURT, 99 Rue Pierre Semard 93000 BOBIGNY , et ouvre une période d'observation expirant le 7 juin 2024 Le mandataire judiciaire devra déposer la liste des créances dans les 15 mois à compter de la publication au Bodacc du jugement d'ouverture. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.

13501555865735-2008B00723

## CONSTITUTIONS



### LT FINANCES

Société par actions simplifiée  
au capital de 5 000 euros  
Siège social : 261 rue de Chateaugiron  
35000 RENNES

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique privée en date du 22 décembre 2023 il a été constitué une

société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : LT FINANCES  
Siège : 261 rue de Chateaugiron - 35000 RENNES

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés  
Capital : 5 000 euros

Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger, l'activité de holding, consistant en :

La prise de participation (ou d'intérêt) minoritaire ou majoritaire, peu importe la forme et/ou l'objet, dans toute entreprise constituée ou à constituer, nonobstant la nature de l'activité,

La gestion et l'animation de(s) filiale(s) qu'elle pourrait être amenée à détenir notamment par l'intermédiaire :

- d'une participation active à la définition et à la conduite de la politique du groupe qu'elle forme avec sa/ses filiale(s),  
- de la fourniture de prestations de ser-

## CONSTITUTIONS

vice ou d'assistance, de conseil (commercial, administrative, financière, technique, juridique, informatique etc) au(x) filiale(s) qu'elle pourrait être amenée à détenir,

- de la gestion centralisée de la trésorerie du groupe qu'elle forme avec sa/ses filiale(s).  
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

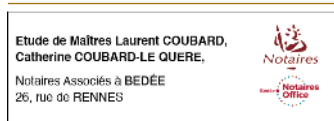
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Thibault LOURY, demeurant 14 rue du Petit Marais - APT 17 - 35510 CESSON SEVIGNE.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

POUR AVIS  
Le Président

L237J13768



Aux termes d'un acte authentique reçu le 26/12/2023 par Maître Laurent COUBARD, Notaire à BEDEE (35137) - 26 rue de Rennes, il a été constitué une GAEC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **LA CHEVRE RIT**

Objet social : L'exploitation des biens agricoles apportés ou mis à sadisposition par les associés, achetés ou pris à bail par lui, et généralement, toutes activités se rattachant à cet objet. En outre, le groupement a pour objet, à titre secondaire, l'exploitation d'installations et de production d'électricité à partir de sources d'énergies renouvelables.

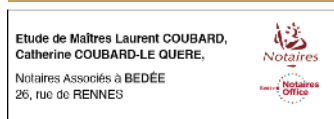
Siège social : 9 Leyard, 35850 GEVEZE

Capital : 300 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

Co-gérance : M. BRIOT François, demeurant 9 Leyard, 35850 GEVEZE et Mme LE CARO Leïla, demeurant 9 Leyard, 35850 GEVEZE

Pour avis  
le notaire

L237J13769



## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Catherine COUBARD - LE QUÈRE, notaire à BEDEE, le 26 décembre 2023, a été constitué un GROUPEMENT FONCIER RURAL ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : la propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole et forestière composant son patrimoine.

Dénomination : **LES TROIS CHENS**  
Siège : RENNES (35000) , 4 rue Isidore Louveau

Durée : 99 années.  
- Apport en nature : SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (70 000,00 EUR)

- Apports en numéraire : MILLE CINQ CENTS EUROS (1 500,00 EUR)

Le montant total des apports s'élève à SOIXANTE ET ONZE MILLE CINQ CENTS EUROS (71 500,00 EUR), somme égale au montant du capital social.

Cession des parts soumise à agrément.  
L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Les premiers gérants sont, d'un commun accord entre les constituants, et pour une durée indéterminée : Mme Isabelle LEGAVRE ép. BRIAND, Mme Chrystèle LEGAVRE ép. GOISBEAU, Mme Carole RABINIAUX ép. BERTHELOT, M. Frédéric RABINIAUX, M. Frédéric BATAIS et M. Christophe BATAIS.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis  
Le notaire.

L237J13797

## MODIFICATIONS

### T.EVA

SCI au capital de 3 000 €  
Siège social : 20 rue du Champ Marqué  
35760 SAINT GREGOIRE  
797542412 RCS RENNES

### GÉRANCE

Aux termes d'une délibération en date du 01/12/2023, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante Mme Christine GONTIER-DUVAL, demeurant 20 rue du Champ Marqué - 35760 SAINT GREGOIRE, pour une durée illimitée à compter du 01/12/2023.

En conséquence, le nom de l'ancien gérant a été supprimé de l'article 14 des statuts et le reste de l'article n'a pas fait l'objet de modification.

La modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Rennes.

Pour avis, la Gérance

L237J13122

### CAP CODE- Société d'avocats

13 rue de Châtillon - BP 60435  
35004 RENNES Cedex  
& 2 parc d'activités Doaren Molac  
56610 ARRADON  
capcode.eu

### SENSING VISION

SAS au capital de 50 000 euros  
La Vallée - 35830 BETTON  
RCS RENNES n° 829 892 256

### AVIS DE PUBLICITÉ

Sur délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 13 novembre 2023, il a été décidé de ne pas procéder au renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes titulaires et suppléant, à savoir respectivement les cabinets SM AUDIT et PESTEL NORMES ET AUDIT. Mention en sera faite au RCS de RENNES. Pour avis, le Président.

L237J13349

### SOCIETE DES TRANSPORTS BUTAULT

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée

Au capital de 66.600 euros  
Siège social : ZAC le Vallon  
6 rue Claude Chappe

35230 NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE  
324 454 925 RCS RENNES

Par assemblée générale du 27/12/2023, les associés ont décidé de transformer la Société en société par actions simplifiée à compter du 27/12/2023

Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme : Ancienne mention : société à responsabilité limitée - Nouvelle mention : société par actions simplifiée.

Capital social : 66.600 €.

Administration : Ancienne mention : Gérant : M. Sébastien BUTAULT, sis 5 allée des Vignes 35770 VERN-SUR-SEICHE - Nouvelle mention : Président : M. Sébastien BUTAULT, sis 5 allée des Vignes 35770 VERN-SUR-SEICHE

Immatriculation : 324 454 925 RCS RENNES.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions, et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. RCS RENNES. Pour avis

L237J13357

ATTESTATION  
DE PARUTION  
IMMÉDIATE

## MODIFICATIONS

### SOCIETE CIVILE VALLEE YVAY

Société civile au capital de 132 756 €  
Siège social : 29 Boulevard de Vitry  
35700 RENNES  
689 201 242 R.C.S. RENNES

### AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une délibération en date du 15 décembre 2023, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérants Mme Béatrice VALLÉE, demeurant 14 rue de la Piquetière 35700 RENNES et M. Emmanuel VALLEE, demeurant 8 bis rue Leculrot 75014 PARIS, pour une durée illimitée à compter de ce jour. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis  
La Gérance

L237J13476



### SURFACE

Société à responsabilité limitée  
Unipersonnelle au capital de 3 500 euros  
Siège social : 184 bis, Rue de la Liberté  
50300 AVRANCHES  
819 993 429 RCS COUTANCES

### MODIFICATIONS STATUTAIRES

Aux termes d'une décision en date du 11 décembre 2023, à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2024, l'associé unique a décidé :

- de transférer le siège social du 184 bis, Rue de la Liberté, 50300 AVRANCHES au 3, Allée du Clos Prince 35430 ST GUINOUX,

- de remplacer la dénomination sociale «SURFACE» par «HERVE SEBASTIEN - SURFACE».

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Coutances sous le numéro 819 993 429 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Saint Malo.

Gérance : Monsieur Sébastien HERVE, demeurant 3 Allée du Clos Prince 35430 ST GUINOUX.

Pour avis. La Gérance

L237J13497

## In Extenso

Experts-Comptables

### M & G DISTRIBUTION 2

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 2 000 euros  
Siège social : La Vizeule  
35760 MONTGERMONT  
820 277 572 RCS RENNES

### AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une décision en date du 14 décembre 2023, l'associée unique a décidé :

- de remplacer à compter du même jour la dénomination sociale «M & G DISTRIBUTION 2» par «FENCING» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

- de transférer le siège social de La Vizeule, 35760 MONTGERMONT au Centre d'affaires Lorient Mer - 1 rue Honoré d'Estienne d'Orves, 56100 LORIENT à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis  
La Gérance

L237J13503



### TI-KIRRI

SC au capital de 1 200 €  
Siège social : 20, rue du Chapitre  
35400 SAINT-MALO  
812 032 878 R.C.S. SAINT-MALO

### TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes de décisions unanimes en date du 01.12.2023, les associés ont décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.

A compter du 01.12.2023, le siège social, qui était 20, rue du Chapitre 35400 SAINT-MALO, est désormais situé 17 bis, rue de la Croix aux Moines 22440 PLOUFRAGAN.

En conséquence, la Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de SAINT-BRIEUC.

Pour avis. La Gérance

L237J13580



### TANG'O

SCI au capital de 1 800 €  
Siège social : 20, rue du Chapitre  
35400 SAINT-MALO  
842 144 503 R.C.S. SAINT-MALO

### TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes de décisions unanimes en date du 01.12.2023, les associés ont décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 4, Titre I, Première Partie des statuts.

A compter du 01.12.2023, le siège social, qui était 20, rue du Chapitre 35400 SAINT-MALO, est désormais situé 17 bis, rue de la Croix aux Moines 22440 PLOUFRAGAN.

En conséquence, la Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de SAINT-BRIEUC.

Pour avis. La Gérance

L237J13582



NF-TICKET BY COBALTE - Société par actions simplifiée au capital de 1.013,17 euros - Siège social : 9, allée du Point du Jour - 78120 RAMBOUILLET - 948 825 278 R.C.S VERSAILLES Lors des décisions unanimes des associés du 01/12/2023 il a été décidé de transférer le siège social de la Société à compter du 01/12/2023 du : 9, allée du Point du Jour - 78120 RAMBOUILLET au : 2, rue Robert D'Arbrissel - 35000 RENNES. Président : COBALTE.IO SAS au capital de 10.000 €, siège : 9 All du Point du Jour, 78120 RAMBOUILLET, RCS VERSAILLES 918 128 364, représentée par son président M. Paul Broussouloux Radiation RCS DE VERSAILLES et réimmatriculation RCS RENNES

L237J13620



1C allée Ermengarde d'Anjou  
ZAC Atalante Champeaux  
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

### CMJ EXPERTISE COMPTABLE

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 5 000 €  
Ancien siège social : 2 Rue du Bignon  
Bâtiment 3 à (35000) RENNES  
Nouveau siège social : ZAC de la

Courrouze, Bâtiment «CIMEA 2», 19  
Avenue Germaine Tillion à (35136) SAINT  
JACQUES DE LA LANDE  
RCS RENNES 510 453 301

### AVIS DE TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Le Président, aux termes d'un procès-verbal en date du 20 décembre 2023, a décidé de transférer le siège social du « 2 Rue du Bignon Bâtiment 3 à (35000) RENNES » au « ZAC de la Courrouze, Bâtiment «CIMEA 2», 19 Avenue Germaine Tillion à (35136) SAINT JACQUES DE LA LANDE » avec effet rétroactif au 18 décembre 2023 et a modifié en conséquence l'article 3 des statuts sociaux.

Pour avis, Le Président

L237J13628

### BT GODELOUP

devenue **BETIN GODELOUP**  
Société par actions simplifiée  
Au capital de 50.000 euros  
Siège social : 12, rue de la Mairie  
35370 TORCE  
420 150 237 RCS RENNES

Par décisions unanimes des associés du 21/12/2023 à effet du même jour, la dénomination sociale de la société est devenue : **BETIN GODELOUP**. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence. RCS RENNES. Pour avis.

L237J13656

### SEANEQUANON

Société par actions simplifiée  
au capital de 27 158 euros  
Siège social : 8 Passage de la Ville en Bois  
Résidence Le Deck, 35800 DINARD  
RCS SAINT MALO 529 361 776

### AVIS

Aux termes d'une décision unanime en date du 19.12.2023, la collectivité des associés de la société SEANEQUANON a décidé de transférer le siège social du 8 Passage de la Ville en Bois - Résidence Le Deck 35800 DINARD au 6, Allée Métis - Parc Atalante - Blanche Roche 35400 SAINT MALO, et ce à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS, Le Président

L237J13677

## CUBE AVOCATS

SOCIÉTÉS D'AVOCATS  
Arnaud KERMARREC Nolwenn LANTRIN  
Guillaume LE COURIAUD

### LE MAGIC HALL

S.A.S.U. au capital de 3.500.000 €  
Siège : 17 rue de la Quintaine  
35000 RENNES  
RCS RENNES 843 653 999

### RÉDUCTION DE CAPITAL

Le 21.12.2023, le capital social a été réduit de 3.490.000 €, pour être ramené de 3.500.000 € à 10.000 €, par voie d'achat et d'annulation de 3.490.000 actions ; les articles 7 et 8 des statuts ayant été modifiés en conséquence.

Modification : RCS RENNES.

Pour avis, la Présidente.

L237J13679

## CUBE AVOCATS

SOCIÉTÉS D'AVOCATS  
Arnaud KERMARREC Nolwenn LANTRIN  
Guillaume LE COURIAUD

### LM IMMO

S.A.S. au capital de 1.000 €  
Siège : 6 bis rue Jules Rieffel  
35000 RENNES  
RCS RENNES 953 137 254

### EXTENSION DE L'OBJET

Le 18.12.2023, la collectivité des associés a étendu l'objet social à :

- l'achat, en vue de la revente ou de la location, de tous biens et droits immobiliers (en totalité ou par lots).

- la construction, en vue de la revente ou de la location, de tous biens et droits immobiliers (en totalité ou par lots).

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification : RCS RENNES.

Pour avis, la Présidente.

L237J13680

### TCE CONSTRUCTION

SARL au capital de 5 000 €  
Siège social : 14 RUE PATIS TATELIN  
35700 RENNES  
RCS de RENNES n°817 938 277

L'AGE du 21/12/2023 a décidé de transférer le siège social au 2 C ALLEE JACQUES FRIMOT, 35000 RENNES à compter du 21/12/2023.

L237J13723

### JC TECHNIQUE

Société à responsabilité limitée  
au capital de 2.000 euros  
Ancien siège social : 1 Rue de Lorraine  
93600 AULNAY-SOUS-BOIS  
789 965 191 RCS BOBIGNY

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 10.12.2023 : Le siège social a été transféré au 12 La Jannaie - 35310 MORDELLES à compter du 10.12.2023. En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro 789 965 191 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Personne habilitée à engager la société : Monsieur Joffrey COUDERC, gérant associé unique, demeurant 12 La Jannaie - 35310 MORDELLES. Mention sera faite au RCS de RENNES et au RCS de BOBIGNY. Pour avis, la Gérance.

L237J13724



### DANIEL AVOCATS ET ASSOCIES

Société d'Avocats  
107, Avenue Henri Fréville  
et 2 rue d'Espagne  
35202 RENNES CEDEX 2

### SOCIETE GIBOIRE

SAS à Directoire et Conseil de Surveillance  
au capital de 1.000.000 €  
Siège social : 1-2 Place du Général Giraud  
35000 RENNES  
R.C.S. RENNES 639 200 138

### CHANGEMENT DE DIRECTEURS GENERAUX

Aux termes d'un procès-verbal en date du 7 décembre 2023, le Conseil de surveillance :

- a pris acte de la démission de Monsieur Olivier GIBOIRE de ses fonctions de membre du Directoire et de Directeur Général avec date d'effet au 7 décembre 2023 ;

- et a décidé de nommer en remplacement, à compter du 8 décembre 2023, aux fonctions de membre du Directoire jusqu'à l'expiration du mandat de ce dernier, soit jusqu'au 21 mai 2025, et de Directeur Général : Monsieur Martin GIBOIRE demeurant à RENNES (35700) au 12, Rue du Père Bourdon

Pour avis.

L237J13733

### GSM ACADEMIE

SAS au capital de 5000 €  
Siège Social : 14 rue de la Sante  
35000 RENNES  
848375713 RCS de RENNES

Par AGE du 22/12/2023, il a été décidé au 22/12/2023 :

- la nomination de M. DIAKHITE LAS-SANA, demeurant 12 place Joseph de Guignes - 95300 PONTOISE au poste de président en remplacement de M. SALZE Nicolas, démissionnaire.

- démission de M. GHADEF Hicham de son poste de Directeur général.

Mention au RCS de RENNES

L237J13736



## MODIFICATIONS

### PASITHEA

SAS au capital de 9.000 euros  
Siège social : 5 Allée de la Grande Treille  
Bureau 3 - 35200 Rennes  
948 538 640 RCS RENNES

En date du 22 décembre 2023, le président a constaté la réalisation définitive de l'augmentation du capital social d'une somme de 599,50 € en numéraire décidée par décisions des associés en date du 18 novembre 2023. Le capital est ainsi porté à 9.599,50 €. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de Rennes

L237J13740

### 71 BPM

SARL au capital de 1.000 €  
Siège social : 16 Rue André Pailheret  
35000 RENNES  
851 831 685 RCS RENNES

Par décision du 10/10/2022, l'associé unique a décidé de ne pas dissoudre la société dans le cadre des dispositions de l'article L 223-42 du Code de commerce. RCS RENNES. Pour avis. La Gérance.

L237J13744



### R2BP

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 60.000 euros  
Siège social : 4, rue de Bray  
35510 CESSONSEVIGNE  
890 069 115 RCS RENNES

### AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Suivant décisions unanimes d'Associés signées électronique le 27 décembre 2023 il a décidé à compter de ce même jour une augmentation du capital social de 25.000 euros par compensation de créances ainsi que l'a certifiée la Présidente au vu de son arrêté des comptes ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :  
Capital social : 35.000 euros  
Nouvelle mention :  
Capital social : 60.000 euros  
Pour avis. La Présidente

L237J13815

## DISSOLUTIONS

### MENARA

Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 1 500 euros  
Siège : 2 Allée Jacques Prévert  
35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE  
Siège de liquidation : 2 allée Jacques Prévert  
35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE  
528 727 399 RCS RENNES

### AVIS DE DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 9 octobre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 9 octobre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Pierre MALARY, demeurant 2 allée Jacques Prévert - 35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nou-

velles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 2 allée Jacques Prévert - 35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur

L237J13641

### TEAMITSOFT

SASU au capital de 1000 €  
Siège Social : 37 RUE L'ILE DE SEIN  
35132 VEZIN LE COQUET  
879 990 513 RCS de RENNES

Le président, en date du 15/12/2023, a décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 31/12/2023. M. AYED Samii 37 RUE L'ILE DE SEIN 35132 VEZIN LE COQUET a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social Mention au RCS de RENNES

L237J13749

### SCI SAN DIYO

Société civile immobilière en liquidation  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : RENNES  
35000 22 rue Barbey d'Aureville  
Siège de liquidation : 22 rue Barbey d'Aureville - 35000 RENNES  
525 163 853 RCS RENNES

### AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 27 décembre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mr Didier HAMEL, demeurant 62 rue Alain Colas 35520 LA MEZIERE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 22 rue Barbey d'Aureville 35000 RENNES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur

L237J13820

### SAN DIYO HOLDING

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 1 000 euros  
Siège : 22 rue Barbey d'Aureville  
35000 RENNES  
Siège de liquidation : 22 rue Barbey d'Aureville - 35000 RENNES  
525 071 262 RCS RENNES

### AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 décembre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mr Didier HAMEL, demeurant 62 rue Alain Colas 35520 LA MEZIERE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 22 rue

Barbey d'Aureville 35000 RENNES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur

L237J13822

## CLÔTURES

### SOS ELEC 35

SOCIETE EN LIQUIDATION  
Société A Responsabilité Limitée  
au capital de 2.000 euros  
Siège social : 13, rue Besnard  
ZAC Château Gaillard  
35470 PLECHATEL  
RCS RENNES 892 966 656

### CLOTURE DE LIQUIDATION

L'AGO, par une décision en date du 30/11/2023, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a constaté la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour avis, le liquidateur.

L237J13648

L'IMPROBABLE, SARL au capital de 6000€. SIÈGE SOCIAL: 6 place de la duchesse anne 35600 Redon. 808 387 351 RCS Rennes. Le 30/09/2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur, MME KATIA DI-GUET, 6 place de la duchesse anne 35600 redon , de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de Rennes.

L237J13689

### MICKAEL BRIAND SARL

SARL au capital de 40 000 €  
Siège social : 3 CHE DE LA FONTAINE  
35230 SAINT ARMEL  
RCS de RENNES n°528 297 906

L'assemble générale du 20/12/2023 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. BRIAND Mickael de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 20/12/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

L237J13705

## STRATÉYS

Avocats et Stratégie d'Entreprise  
1C allée Ermengarde d'Anjou  
ZAC Atalante Champeaux  
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

### SCI TIQ

Société Civile Immobilière  
au capital social de 1 000 €  
Siège social : 4 square de Douro  
à (35200) RENNES  
RCS RENNES 878 603 646

### CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée générale ordinaire du 22 décembre 2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé les liquidateurs de leur mandat et leur a donné quitus de leur gestion, puis a constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour.

Les comptes définitifs établis par le liquidateur seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis - Les Liquidateurs

L237J13732



## CLÔTURE DE LIQUIDATION

XPERF - ENTREPRISE, SARL en liquidation au capital social de 1000 euros. Siège social : 27 Résidence Les Vallées 35133 LA CHAPELLEJANSON. 880742382 RCS de RENNES. Aux termes des décisions en date du 22/12/2023, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Catherine TOUCHARD demeurant 27 Résidence Les Vallées 35133 LA CHAPELLEJANSON et prononcé la clôture de liquidation de la société à compter rétroactivement du 18/12/2023. La société sera radiée du RCS de RENNES. Le liquidateur

L237J13742

### BOUCHERIE MAISON LEGAVRE

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 20 000 €  
15 A, rue Pierre Texier  
35760 MONTGERMONT  
RCS RENNES 800 767 600

Aux termes du PV des délibérations de l'AGO en date du 02/10/2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus et déchargé le liquidateur de son mandat, constaté la clôture de liquidation au 02/10/2023. La société sera radiée du RCS de RENNES.

L237J13802

OFFICE NOTARIAL  
JANZE - PIRÉ - CHANCÉ  
M<sup>me</sup> ANDRÉ, BRANELLEC,  
PELTIER-CHARRON  
Tel : 02 99 47 00 62



### SCI ROUSSEL-RENAULT

Société en liquidation  
Société Civile Immobilière  
au capital de 1524,49 euros  
Siège social : 3 rue du Bosphore  
Alma city - 35200 RENNES  
RCS RENNES : 342 206 331

### CLOTURE DE LIQUIDATION

Par assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Anne-Françoise ROUSSEL, née RENAULT, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30 novembre 2023. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour avis  
Le Liquidateur

L237J13808

### SCI SAN DIYO

Société civile immobilière en liquidation  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 22 rue Barbey d'Aureville  
35000 RENNES  
Siège de liquidation : 22 rue Barbey d'Aureville - 35000 RENNES  
525 163 853 RCS RENNES

### AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 27 décembre 2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mr Didier HAMEL, demeurant 62 rue Alain Colas 35520 LA MEZIERE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur

L237J13821

## CLÔTURES

### SAN DIYO HOLDING

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 1 000 euros  
Siège : 22 rue Barbey d'Aureville  
35000 RENNES  
Siège de liquidation : 22 rue Barbey d'Aureville - 35000 RENNES  
525 071 262 RCS RENNES

### AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 28 décembre 2023 au 22 rue Barbey d'Aureville 35000 RENNES a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mr Didier HAMEL, demeurant 62 rue Alain Colas 35520 LA MEZIERE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis  
Le Liquidateur

L237J13823

## CONVOICATIONS



I. Les associés de la **SA Coopérative Artisanale à capital variable Coopérative d'achat METIERS DU BOIS REUNIS - MBR** (Siège : SAINT-DIDIER (35220) - 7 Route de l'Artipôle - ZA du Tronchet, 481 220 309 RCS RENNES) sont convoqués, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, vendredi 19/01/2024, à 17h30, à CHATEAUGIRON (35410) - 15 Avenue Pierre Le Treut, Salle du Zéphyr, sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2023 et quitus aux administrateurs,
- Constatation de la reconstitution des capitaux propres,
- Affectation de l'excédent net de gestion,
- Conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce,
- Changement de représentant d'une société administrateur,
- Mandats des Administrateurs,
- Mandat du Commissaire aux Comptes,
- Variation du capital social,
- Pouvoirs à conférer en vue des formalités,
- Questions diverses.

Des pouvoirs et bulletins de vote par correspondance sont à la disposition des associés au siège social. La demande doit être faite par lettre adressée à la Société ou par courrier électronique à : krialland@mbr35.fr. Elle doit parvenir à la Société 6 jours au moins avant l'Assemblée. Il ne sera pas tenu compte des pouvoirs et bulletins de vote reçus moins de 3 jours avant l'Assemblée. Le Conseil d'Administration

II. Les porteurs des titres participatifs émis par MBR les 17/07/2009, 27/01/2012 et 17/01/2014, sont également convoqués, en Assemblée Générale Annuelle, vendredi 19/01/2024, respectivement à 18h30, 19h00 et 19h30, à CHATEAUGIRON (35410) - 15 Avenue Pierre Le Treut, Salle du Zéphyr, sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2023 et rapports du Commissaire aux Comptes sur lesdits comptes et sur les éléments servant à la détermination de la rémunération des titres participatifs,
- Questions diverses.

Des pouvoirs et bulletins de vote par correspondance sont à la disposition des porteurs de titres participatifs au siège social. La demande doit être faite par lettre adressée à la Société ou par courrier électronique adressé à : krialland@mbr35.fr. Elle doit parvenir à la Société 6 jours au moins avant l'Assemblée. Il ne sera pas tenu compte des pouvoirs et bulletins de vote reçus moins de 3 jours avant l'Assemblée. Les représentants de la masse.

L237J13397

## FONDS DE COMMERCE



### CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Guillaume PAIN SAR, notaire associé de la Société à Responsabilité Limitée « LIBERTÉ NOTAIRES », titulaire d'un Office Notarial à RENNES (Ile -et-Vilaine), 45, Boulevard de la Liberté, le 22 décembre 2023, en cours d'enregistrement, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **GRG RESTAURATION**, Société à responsabilité limitée au capital de 20000 €, dont le siège est à RENNES (35000), Les Landes d'Apigné, identifiée au SIREN sous le numéro 791 212 616 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.

A : La Société dénommée **GEORGETTE DES BOIS**, Société à responsabilité limitée au capital de 95000 €, dont le siège est à RENNES (35000), Les Landes d'Apigné d'Apigné, identifiée au SIREN sous le numéro 981 454 366 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES

Désignation du fonds : fonds de commerce de RESTAURANT, BAR, BRASSERIE sis à (35000) RENNES les Landes d'Apigné, connu sous le nom commercial LES TERRASSES D'APIGNÉ, pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de RENNES, sous le numéro 791 212 616.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de quatre CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT MILLE EUROS (498 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour QUATRE CENT QUATRE-VINGT-HUIT MILLE EUROS (488 000,00 EUR),
- au matériel pour DIX MILLE EUROS (10 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office de Maître Guillaume PAIN SAR notaire à RENNES, 45 Boulevard de la Liberté où domicile a été élu à cet effet.

Cession négociée par CAP TRANSACTIONS  
Pour insertion  
Le notaire.

L237J13790

## REGIMES MATRIMONIAUX



### CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Nicolas BIHR, Notaire à SAINT-AUBIN-DU-CORMIER (35140), le 18 décembre 2023, Monsieur Olivier Gérard Joseph HOPP, né le 28 janvier 1967 à NEUILLY-SUR-SEINE (92200), et Madame Yuxia CHEN, née le 2 août 1987 à JIANGSU (CHINE), demeurant ensemble à RIVES DU COUESON (35140), Commune déléguée de SAINT MARC SUR COUESNON, 9 Rue Des Estuaires, Mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de RIVES DU COUESNON (35140), le 30 octobre 2021.

Ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la séparation de biens tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du Code civil.

Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

L237J13634



### CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Nadège GUIMONT Notaire à LIFFRE, le 22 décembre 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au survivant entre :

Monsieur Gilles **CRESSY**, retraité, et Madame Marie Louise Jacqueline Thérèse **MEROT**, retraitée, demeurant ensemble à GOSNE (35140) 16 rue Nationale.

Monsieur né à PARIS (10è) le 11 août 1947.  
Madame née à CANIHUEL (22480) le 30 mars 1950.

Mariés à la mairie de CANIHUEL (22480) le 12 janvier 1980 sous le régime de la participation aux acquêts, en vertu du contrat de mariage reçu par Maître François LEPONT, notaire à CORLAY (22320), le 27 décembre 1979. Non modifié depuis. Tous les deux de nationalité française et résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion  
Le notaire.

L237J13783

## AUTRES ANNONCES

COTE PROFINANCE  
SAS au capital de 10.020 €  
Siège social: Parc Monier 167 Route de Lorient 35000 Rennes  
493 808 125 RCS Rennes

Aux termes d'une décision du 29/12/2023, l'associée unique, la société LAPLACE, SAS au capital de 811.300 €, sise 939 rue de la Croix Verte 34194 Montpellier Cedex 5, 384 956 884 RCS Montpellier, a décidé la dissolution sans liquidation de la Société COTE PROFINANCE dans les conditions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil. Les créanciers de la Société peuvent former opposition à la dissolution devant le Tribunal de Commerce de Rennes dans un délai de 30 jours à compter de la présente publication.

L237J13644



DIFFUSION FOURNITURES TREDAN Société à responsabilité limitée transférée en société par actions simplifiée Au capital de 7 624 euros Siège social : Tervaux 35270 COMBOURG 443630702 RCS SAINT-MALO AVIS DE TRANSFORMATION Aux termes d'une délibération en date du 07/12/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 7 624 euros. AD-MISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS :

La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société. Monsieur Jean-Michel TREDAN, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par Monsieur Jean-Michel TREDAN demeurant Riniac 35270 COMBOURG. Pour avis Le Président

L237J13661

## DU ROCHER

Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros  
Siège social : 1 bis rue Fabien Burel  
35220 CHATEAUBOURG  
918 788 282 RCS RENNES

### PERTE DE PLUS DE LA MOITIÉ DU CAPITAL

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis  
La Gérance

L237J13688

## COUR D'APPEL DE RENNES

### TRIBUNAL JUDICIAIRE DE RENNES

Par ordonnance en date du 19 Décembre 2023, le président du Tribunal judiciaire de RENNES a homologué :

- le procès-verbal de conciliation, en matière de règlement amiable agricole, concernant :

«EARL LES JARDINS DE SEVIGNE», 2 La Haye de Terre 35510 CESSON SEVIGNE exploitation agricole à responsabilité limitée N° RCS RENNES : 479 520 959 (Activité : culture de légumes, de melons de racines et de tubercules)

L'ordonnance est déposée au greffe des règlements amiables agricoles du Tribunal judiciaire de RENNES où tout intéressé peut en prendre connaissance.

L237J13668

Par jugement en date du 18 Décembre 2023, le Tribunal judiciaire de RENNES a :

- Homologué le plan de redressement judiciaire pour une durée de 02 ans de : **S.C.I. «POTIRON»**, société civile immobilière - acquisition, gestion de biens immobiliers - identifiée au RCS de RENNES sous le n° 523 761 468 22 rue de Derval 35390 LE GRAND FOUGERAY

- Ordonné le remboursement des créanciers, comme énoncé dans le jugement ;

- Désigné la SELARL DAVID-GOÏC, prise en la personne de Maître Benjamin BRILLAUD, 39 rue du Capitaine Maignan 35000 RENNES, en qualité de commissaire à l'exécution du plan, avec mission de veiller à l'exécution du plan et lui confère mission d'agir conformément à l'article L 626-25 du code de commerce ;

- Mis fin à la mission du mandataire judiciaire ;

- Maintenu néanmoins en fonction la SELARL DAVID-GOÏC et associés, prise en la personne de Maître Benjamin BRILLAUD, afin d'établir l'état définitif des créances ;

- Dit qu'il ne pourra être imposé de charges au débiteur autre que celles souscrites au cours de la préparation du présent plan ; Dit que toutes les conventions en cours seront poursuivies et exécutées aux conditions établies au jour du jugement et telles qu'elles se sont trouvées maintenues en cours de la période d'observation ;

Ordonné, conformément à l'article L 626-14 du code de commerce, pendant une période de 2 années, l'inaliénabilité et l'insaisissabilité des immeubles appartenant à la SCI.

L237J13669

WWW.7JOURS.FR

# 7 JOURS

L'ÉCO DE LA BRETAGNE

## Abonnez-vous



À chacun sa formule :

**42 € ttc** : **6 mois**

magazine + site internet

**69 € ttc** : **1 an**

magazine + site internet

**119 € ttc** : **2 ans**

magazine + site internet

**Gagnez du temps !**

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE sur [7jours.fr](https://7jours.fr) →  
Et recevez la newsletter chaque semaine





**GARDEZ VOTRE ÉNERGIE**  
POUR LES BONS MOMENTS

POUR RÉGLER UN CONFLIT  
**CHOISISSEZ LA NOUVELLE**  
**JUSTICE AMIABLE**

PARLEZ-EN À VOTRE  
**AVOCAT**  
OU RENDEZ-VOUS SUR  
**justice.fr**